

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

(I.N.S.E.P.S)

**MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DE
L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORTIVE**

(S.T.A.P.S)

**LA LUTTE TRADITIONNELLE AVEC FRAPPE:
CONSEQUENCES DES NOUVELLES
MODIFICATIONS DU REGLEMENT
DE LA SAISON 2007-2008**

Présenté par :

M. Kalifa COLY

Sous la direction de :

**M. Djibril SECK
Professeur à l'INSEPS**

Année académique 2007-2008

GRACE

- ❖ **Tout d'abord, rendons grâce au BON DIEU, le Miséricordieux, Tout Puissant, le Dieu des terres et des cieux.**
- ❖ **Lui qui a fait de nous des êtres humains dotés d'intelligence pouvant œuvrer pour le Sport et l'Education des êtres qui mourront dans cette noble tâche. Lui seul dont le travail n'a point de critiques ni d'erreurs.**
- ❖ **Je ne saurais entamer ce travail sans invoquer la mansuétude du tout puissant, à lui je dois toute cette satisfaction, je le remercie au plus profond de mon être.**
- ❖ **Le tout puissant, pour la bienveillance, la protection et l'assistance permanente qu'il m'a apporté jusqu'ici.**
- ❖ **Sans lui, tout travail est voué à l'échec et l'on ne saurait ni le commencer ni le terminer.**
- ❖ **Saluons son prophète Mohamed (PSL) et tous ceux qui ont œuvré pour l'Islam.**
- ❖ **Pour finir « ALHAMDOULILAH » pour avoir terminé une tâche si lourde grâce à Dieu.**

REMERCIEMENTS

A Allah, le Tout Puissant, je dis d'abord : « Alhamdoulilah »

Au terme de cette lourde tâche, c'est l'occasion pour moi de remercier particulièrement :

- ✓ **Monsieur Djibril SECK mon directeur de mémoire : malgré votre emploi du temps chargé, vous guidez ce travail avec rigueur, engagement et sans complexe. Vous avez constamment manifesté votre confiance et n'avez cessé de me prodiguer des soutiens, des conseils, des encouragements tout en utilisant le mot diola « ousof lite » à chaque fois, des suggestions et critiques tout au long de ce travail. Ce travail est le vôtre pour votre simplicité, votre sens de relation humaine, je vous en remercie au plus profond de mon cœur ainsi que votre famille.**
- ✓ **A mon collaborateur Monsieur Khalifa SOW: pour votre disponibilité, votre engagement, votre soutien, votre simplicité, vos conseils. Malgré vos occupations vous avez été disponible pour m'aider lorsque j'ai besoin de votre soutien. Je vous remercie au plus profond de mon cœur ainsi que votre famille.**
- ✓ **A ma tante Ramatoulaye SAMBOU et mon oncle Djibril SAMBOU ainsi que sa famille pour m'avoir hébergé, soutenus depuis que je suis à Dakar. Votre affection, vos conseils seront gravés dans ma mémoire à jamais.**
- ✓ **A Monsieur Abdou BADJI : mon professeur de judo, avec qui j'ai découvert cette discipline. J'ai pu avoir une excellente formation de base au judo au courant de ma première année à l'INSEPS grâce à vous. Je vous en remercie ainsi que votre famille.**
- ✓ **Mes Parents : Malang Tendeng COLY et Maïmouna SAGNA pour m'avoir mis au monde ; pour votre soutien sur tous les plans : sanitaire, scolaire, vestimentaire, éducatif, culturel, financier. Ce que je suis aujourd'hui et ce que je deviendrai, est le fruit de votre engagement dans ma conduite. Vous êtes une référence pour moi, je vous remercie profondément de tout mon cœur.**

- ✓ **A tous les professeurs de l'INSEPS : pour votre sens de la responsabilité, vous avez introduit des connaissances à la hauteur de nos mémoires ci courtes, soyez remerciés à travers ce travail.**
- ✓ **A tout le personnel administratif de l'INSEPS particulièrement à Marie DIENE pour votre sens des relations humaines, votre acceptation d'autrui sans complexe ; à Grégoire DIATTA, Mbargou DIOUF.**
- ✓ **A tout le personnel du Comité National de Gestion de la lutte (CNG/ lutte) plus particulièrement au directeur administratif**
Ibrahima Sarr et Khalifa Sow pour m'avoir facilité la tâche dans mes recherches au niveau des écuries de la lutte.
- ✓ **Mes frères Abba SAGNA et Abibou SAMBOU : votre soutien, vos conseils, vos encouragements, et surtout votre participation dans mon éducation.**
- ✓ **A Souleymane SAGNA pour m'avoir poussé à passer le concours d'entrée à l'INSEPS.**
- ✓ **A Matar DIATTA : pour m'avoir hébergé au courant de l'année universitaire 2004/2005.**
- ✓ **Mon grand frère Kémo COLY pour votre soutien moral et vos conseils.**
- ✓ **Tonton Insa COLY : pour vos conseils, encouragements et votre affection.**
- ✓ **Mes frères Alassane et Ibrahima Dieng COLY : votre soutien, vos conseils seront gravés dans ma mémoire à jamais.**
- ✓ **Mes frères Etudiants : Matar SADIO, Ibrahima DIATTA et David SAGNA : pour votre participation dans ma campagne de la collecte des données de ce travail.**
- ✓ **A Ismaïla SANE pour votre disponibilité dans l'enregistrement des séquences vidéo de combat de lutte pour mes observations et analyses de combats.**
- ✓ **A mon frère Amadou DIAWARA pour la mise en page de ce document, vos conseils, votre soutien et votre affection.**
- ✓ **A ma grand-mère Ciré pour votre soutien moral, votre affection et vos conseils.**

- ✓ **Mon homonyme et père Kalifa SAMBOU : pour votre soutien moral, affectif, vos conseils et votre disponibilité pour m'aider durant les moments difficiles. Vous n'avez cessé de veiller sur moi de près ou de loin. Je vous en remercie énormément.**
- ✓ **A feu Aïssatou SAMBOU : pour vos soutiens moraux, conseils, encouragements, critiques qui ont contribué positivement dans mon éducation ; votre disponibilité pendant les moments difficiles et surtout lorsque je suis malade. Repose toi en paix ; merci, merci et merci encore.**
- ✓ **A feu Fabacary COLY, mon grand frère de même père et mère : votre soutien moral, votre affection, vos encouragements. Que Dieu t'accueille dans son paradis, merci, merci et encore merci.**
- ✓ **Mes frères, sœurs et parents disparus dans l'accident de la voiture en allant pour le congrès annuel de M'lomp : mon village d'origine. Reposez vous en paix.**
- ✓ **A feu Lamine Port DIATTA, paix et bénédiction de DIEU sur lui, qui a perdu la vie dans cet accident ; pour l'aide que vous m'avez apporté dans ce travail concernant les séquences vidéo des combats de lutte.**
- ✓ **A toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce document.**

DEDICACES

Ce mémoire est dédié à :

- **Ma grand-mère Ciré DIEME** pour le soutien moral, affection et éducatif ; votre sagesse, simplicité, générosité, humilité sont pour nous une source intarissable d'inspiration et de fierté.
- **Tontons Adiatayi et Idrissa** : qui sont des pères pour moi, pour vos conseils, vos encouragements, votre simplicité et votre participation dans mon éducation.
- **Mes oncles Moussa, Lamine, Oumar Brody, Kandioura, Arafata, Sancoung, Seyni** : pour leur contribution dans mon éducation ; leur présence à mes coté durant les moments difficiles.
- **Ma grande sœur Téning COLY** : pour son soutien moral, affectif et vos conseils, votre soutien financier et votre présence durant les moments difficiles.
- **Ma grande sœur Fatou COLY** : pour votre simplicité, vos encouragements, vos conseils et votre sens de relation humain.
- **Mon frère Kéring SAGNA** pour vos critiques et conseils utiles qui ont changé beaucoup de choses dans ma vie.
- **Mes amis Famara SAGNA et Lansana SANE** pour votre affection, soutien et simplicité.
- **Mes petits frères de même père** : Pape Sidy, Daouda Kéba, Abdou, Taïrou, Mikailou.
- **Mention spéciale à mon frère Lamine Capitaine** : pour vos critiques, conseils et encouragements qui ont à la fois changé et apporté beaucoup de choses dans ma vie.
- **Mes grands frères Amadou, Aliou, Niankou, Ousmane, Malanding, Lifo.**

- **Karamba COLY, un frère qui ne cesse de me conseiller dès que l'occasion se présente.**
- **Mes frères jumeaux Séni et Sana pour votre affection, soutien moral, générosité et votre simplicité.**
- **Mon amie et sœur Elisabeth DIATTA pour votre affection, soutiens, générosité, simplicité et votre compréhension.**
- **Ma tante Mataba DIATTA, pour votre simplicité et vos encouragements.**
- **A Aïssatou SAGNA pour votre soutien moral, affectif, simplicité et surtout votre tolérance.**
- **Mes deux amis et frères en même temps Pape Sadio et Ibrahima : pour vos conseils, votre affection, et soutiens même si vous compliquez quelques fois choses.**
- **Serigne CISSE un petit frère : pour vos conseils que je ne néglige pas. Que le bon Dieu vous accorde une longue et saine vie.**
- **Mon tonton Djibril Jeune SAMBOU et sa famille pour votre soutien moral.**
- **Ma cousine Lala SAMBOU pour votre affection, soutiens et conseils.**
- **Dianké SAMBOU pour tes conseils, ton soutien inconsiderable, ta tolérance et ta disponibilité.**
- **Mon frère Afilidié et sa famille : pour votre admiration, vos conseils et votre participation à mon éducation.**
- **Mes petites sœurs de même père : Mame Ciré, Fatounding, Diariétou, Maïmouna, Oumy, Moussoucouta.**
- **Mes cousins : Youssouph, Horo, Aliou, Serge, Daouda, Lang Soblé, Badara, Brazza, Emmanuel, Bawoye, Badiane, Sana, Pape Malick, Atoumbé, Famo, Niankou, Madi, Salmina, Arouna, Bismilahi.**
- **Mes frères : Sidoine DIABANG, Capéra, Samba, Sonko, Lang SAMBOU, Fountoufaye, Younoussé, Boukoto, Youssouph Barro, Moussa SAMBOU, Doudou, Yafaye, Tidiane SAGNA, Seyni Gnime, Segá, Sam, Nana, Amidou, Yancouba Touba,**

Diouala, Ousmane Le buteur, Pitrou, Amadou Lamine, Jérôme, André, Afoulo, Thiéta, Sonkale, Georges, Bignona, Essyl, Abba, Djibril, Bouly, Gniakassy, Aïbiné, Karafa, Zara, Zico, You, Arfang kounding, Arfang Batouwo, Thiakou, Baka, Arouna, Sébadji.

- **Mes cousines : Seynabou, Maï, Gnamba, Sadio, Adama, Dianké, Aïssatou, Yamso, Dior, Banabana, Maïmouna, Awa Cissé SAMBOU, Fatoubintou.**
- **Mes femmes chéries : Aïda BA, Massi Bodian, Saly, Tyson, Ely de Oreil, Diendènre, Diessor, Nagnima, Arabiétou, Binta Sonko MANE.**
- **A tous les Etudiants de l'INSEPS en particulier ceux de la maîtrise qui sont pour moi des frères et sœurs.**
- **A tous les Etudiants de l'amicale de M'lomp de Bignona, mon village d'origine.**
- **A tous les Etudiants de l'amicale de Diouloulou, mon arrondissement.**
- **Mes camarades et compagnons, élèves et étudiants : Malick DIATTA, Sossoé, Wahani, As Malick DIATTA, Vieux Saloum SONKO, Daouda DIATTA, Mafoudjiou, Martin THIAO, Jules DIALLO, Pascal SAGNA, Salif, Kandji, Sadibou, François, Alex, Roger Charles COLY, Bamba DIOUF, Jules SAGNA, Jean Luc COLY, Abdou SAGNA, Abdou DJIBA, Ameth, Simba, Doudou DIOUF, Moussa DIATTA, Michel SAMBOU, Famara BODIAN, Paco, Ablaye MANE.**
- **Mes sœurs : Dougui, Mami DIOP, Ata, Mariama SAMBOU, Irène SAGNA, Marie, Diénaba GOUDIABY, Aïssatou SAMBOU, Amankola, Hady Simba, Binette.**
- **A feu Moussa GUEYE, mon professeur de physiologie en première année.**
- **Mes défunts grands parents : Mounirou, Sidy, Arfang, Habibou, Lala.**
- **A la mémoire de mes parents disparus dans l'accident de la voiture en allant pour le congrès annuel de M'lomp de Blouf dans la nuit du Jeudi 12 Juin 2008.**
- **A la mémoire de Mbamba SAMBOU.**
- **A la mémoire de mes frères : Fabacary, Mamadou, Lansana, Lébale, Francis, kolia.**
- **A la mémoire de toutes les victimes du naufrage du bateau le DIOLA.**

Je ne saurais trouver les mots pour exprimer à quel point je regrette votre absence. Que le bon DIEU, LE tout Puissant vous accueille dans son paradis.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	17
CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE.....	19
I. 1- LA LUTTE DANS LE MONDE.....	19
I. 2 - LA LUTTE FOLKLORIQUE	19
II- LA LUTTE TRADITIONNELLE AVEC ET SANS FRAPPE AU SENEGAL	20
1- Chez les Wolofs	21
2- Chez les Diolas	22
3- Chez les Sérères	23
4- Chez les Toucouleurs	24
III- LES TECHNIQUES ET LES REGLES DE LA LUTTE	25
1. La technique de lutte	25
2- Les règles de lutte.....	26
3- Approche des formes de corps.....	26
a) Le hanché	27
b) La souplesse et demi souplesse.....	27
c) Le décalage	27
d) L'arraché	28
e) Le passage dessous	28
4- LES GARDES	29
a) La garde haute	29
b) La garde moyenne.....	29

c) La garde basse	29
5- LES SAISIES ET LES PRISES	30
6- APPROCHE DES SPORTS DE COMBAT ET ARTS MARTIAUX	30
7- MODELE D'OBSERVATION DE COMBAT	31
8- ANALYSE DE L'INTERACTION ATTAQUE/DEFENSE	32
IV- LE REGLEMENT ET LES MODIFICATIONS	33
1- Organisation des combats	36
V- LES QUATRE APPUIS DANS LES CRITERES DE TERRASSEMENT	40
1- Opinions et attitudes des lutteurs	40
2- Opinions et attitudes des amateurs.....	41
CHAPITRE II : METHODOLOGIE	43
• HYPOTHESES :	
• IL y aura plus de chutes et les combats seront spectaculaires cette saison	
• Il y aura plus de litiges cette saison	
• Les valeurs traditionnelles seront respectées	
1. POPULATION D'ETUDE	43
2. LA CONSTITUTION DES ONZE POULES	43
3. LA COLLECTE DES DONNEES.....	44
4. OBSERVATION ET ANALYSE DES COMBATS.....	45
5. ENQUETE D'OPINIONS.....	47
CHAPITRE III : PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS	48

III-1. Attitude, avis et propositions des différents acteurs sur le niveau de connaissance du nouveau règlement et la réduction de la durée du combat.....	48
III-2. Attitude, avis et propositions des techniciens, managers, arbitres, amateurs et des promoteurs face aux modifications du règlement de la lutte traditionnelle	57
III-3. Attitude, avis et propositions des entraîneurs et des lutteurs face aux modifications du règlement et l'influence des quatre appuis sur la technique des lutteurs.....	60
III-4. Attitude, avis et propositions des techniciens, managers, arbitres, promoteurs et amateurs sur les litiges et les chutes	62
III-5. Attitude, avis et propositions des techniciens et des managers sur les nouvelles modifications du règlement.....	65
CHAPITRE IV : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	75
CONCLUSION	77
Bibliographie	79
ANNEXE	

RESUME DU MEMOIRE

RESUME

Ce travail porte sur les nouvelles modifications du règlement de la lutte traditionnelle et de la lutte traditionnelle avec frappe en particulier au Sénégal.

En effet, notre objectif est de voir l'influence de ces modifications sur l'attitude et sur la technique des lutteurs.

Nous avons procédé à une observation et analyse de 51 combats du Championnat de Lutte Avec Frappe (CLAF) et des grands combats de la saison 2008. Et à partir d'un échantillon portant sur 178 sujets, nous avons cherché les informations auprès de sept (07) acteurs de la lutte de catégories différentes que sont les managers, arbitres, techniciens, entraîneurs, lutteurs, promoteurs et amateurs.

Ainsi les résultats nous ont permis de constater que même si le règlement fait l'objet d'un consensus au niveau du CNG de lutte, il ne l'est pas au niveau des différents acteurs.

En effet, concernant l'appréciation des quatre appuis 62,68% de la population pensent qu'ils protègent les lutteurs contre 37,28%.

A propos de l'amélioration du spectacle 51,31% des sujets interpellés affirment que les quatre appuis améliorent le spectacle contre 45,68%.

Sur les mêmes sujets interpellés 55,55% ont confirmé l'hypothèse selon laquelle les valeurs traditionnelles seront respectées, avec le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement de la lutte traditionnelle avec frappe contre 44,45% qui l'ont infirmé.

Sur l'attitude des lutteurs face aux fréquentes modifications du règlement et l'influence des quatre appuis sur leur technique : 24,59% des acteurs affirment avoir des problèmes d'adaptation face à ces modifications contre 75,40% qui confirment n'avoir aucun problème.

Concernant l'influence des quatre appuis sur leur technique : 37,70% des acteurs soutiennent que les quatre appuis ont une influence sur leur technique contre 62,29%.

Selon l'hypothèse qu'il y aura plus de litiges cette saison : 35,29% l'ont confirmé contre 64,70% qui l'ont infirmé.

L'hypothèse selon laquelle il y aura plus de chutes cette saison avec le retour des quatre appuis : 84,14% l'ont confirmé contre 15,85% qui l'ont rejeté.

L'observation et l'analyse des combats nous ont permis d'enregistrer 51 combats dont cinq (05) se sont terminés par une chute sur quatre appuis. Parmi lesquelles une (01) est contestée et considérée comme nul.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La lutte est une activité physique, corporelle et ludique qui a existé depuis longtemps telle qu'elle est reflétée par les peintures et les monuments que le temps a épargnés.

En effet, la Lutte Sénégalaise est un sport traditionnel très populaire pratiqué partout et particulièrement dans les anciennes régions du Sine Saloum et de Ziguinchor.

Sport de contact, la Lutte Sénégalaise, dans l'une de ses formes particulière, intègre en plus la boxe d'où l'appellation de « lutte avec frappe ». Le lutteur peut à la fois donner des coups et recourir au corps à corps pour terrasser son adversaire. Ce qui fait sa particularité. En sus de sa dimension sportive, elle intègre une dimension culturelle et folklorique qui montre la tradition culturelle sénégalaise à travers des animations.

Au départ sport amateur, elle est aujourd'hui devenue un sport professionnel qui attire de plus en plus d'acteurs socioéconomiques et culturels. Les cachets des lutteurs s'élèvent maintenant à des dizaines de millions de francs CFA.

Cependant, la lutte traditionnelle avec frappe est confrontée à des problèmes de réglementation, de préservation des valeurs traditionnelle et culturelle et d'amélioration du spectacle. Ce qui a motivé notre intérêt aux nouvelles modifications du règlement de la saison 2007/2008.

Pour une meilleure pratique de ce sport de haut niveau, il faut connaître et suivre l'évolution du règlement, des techniques et des progrès scientifiques, connaître ses formes de corps (Hanché, Décalage, Arraché, Passage dessous, Souplesse et demi souplesse). La lutte est caractérisée par une multitude de techniques qui constituent « l'armement du lutteur ». La technique est un ensemble de prises de parades et de ripostes utilisées au cours du combat. Elle définit le contenu du combat et détermine le style du lutteur.

Dans cette étude nous essayerons de voir l'organisation de la lutte ; faire une approche des sports de combat et arts martiaux ; donner le modèle d'observation d'un combat ; faire une analyse de l'interaction attaque /défense et enfin voir les opinions et attitudes des lutteurs et des amateurs face aux modifications du règlement de la lutte traditionnelle et de la lutte traditionnelle avec frappe en particulier.

Dans le chapitre II, nous tenterons à partir de la réforme qu'a opté le CNG/lutte à savoir la constitution des onze (11) poules pour la saison 2007/2008, d'observer et d'analyser les combats. Et à partir d'une enquête chercher les informations nécessaires auprès des promoteurs, managers, arbitres, techniciens, entraîneurs, lutteurs et amateurs sur les conséquences des nouvelles modifications du règlement de celle-ci.

Enfin, nous verrons la perception, les avis et attitudes favorables ou non des différents acteurs cités ci-dessus par rapport à ces nouvelles modifications.

CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE

CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE

I.1. LA LUTTE DANS LE MONDE :

« Aussi longtemps que l'on remonte dans le temps, on découvre des traces, des vestiges qui attestent de la permanence d'activités physiques » [1].

Toute population possède une tradition ludique corporelle lointaine reflétée par les monuments, les peintures que le temps a épargnés. Aussi dans la Grèce antique, à Rome, en Chine, au Japon et en Egypte, la lutte demeure parmi les pratiques les plus anciennes. Elle a servi à beaucoup d'autres disciplines parce qu'elle s'est parfaitement adaptée aux conditions de vie offertes par les différentes époques traversées.

La lutte est présente partout dans le monde avec des spécialités induites par les nécessités de l'environnement. Elle s'est « professionnalisée » vu l'évolution du règlement, de la compétition. C'est un événement institutionnalisé, un sport que Pierre PARLEBAS définit comme « un ensemble de situations motrices d'affrontements codifiés sous forme de compétitions institutionnalisées » [2].

I.2. LES LUTTES FOLKLORIQUES :

Ce sont des formes de lutte qu'on retrouve dès le début des civilisations. Elles sont liées aux traditions populaires.

Ainsi nous distinguons dans cette famille :

- en Turquie, où les lutteurs sont enduits d'huile de la tête aux pieds y compris la culotte en cuire qu'ils portent ;
- en Yougoslavie, une lutte palivaen qui se rapproche de la lutte Turque ;
- au Japon, une pratique simple qui a pour but de bouter son adversaire hors de sa surface de combat ou de lui faire toucher le sol par toute autre partie que les pieds ;
- on observe d'autres lutttes au Sénégal, en Inde, en Ecosse, en Indochine, au Brésil (capoeira)...

Durant ces pratiques on assiste à des rituels accompagnés de la musique. Au Sénégal par exemple on assiste à des pratiques mystiques durant les séances de combat accompagnées de chansons traditionnelles etc.

Les différents instruments de musique (tam-tam, tambour, flûtes) rythment les pas de danse exécutés par les lutteurs eux-mêmes ou leur entourage. On n'est pas loin des danses folkloriques.

II. LA LUTTE TRADITIONNELLE AU SENEGAL :

Les jeux et sport traditionnels sont essentiels dans l'expression totale de l'environnement socioculturel africain. Nous pouvons considérer la lutte traditionnelle comme une « école de vie » en se basant sur les croyances et les rites qui influent étroitement le comportement social et individuel. Ces pratiques remontent à des temps très lointains de l'histoire. Elle a été toujours pratiquée par nos ancêtres [3].

Au Sénégal comme ailleurs semble-t-il, la lutte a eu pour fonction sociale la préparation au métier du soldat. Cela ne fait pas longtemps que le moment décisif d'une bataille fût le corps à corps et que les sociétés fussent souvent guerrières.

La lutte traditionnelle sénégalaise a conservé certaines de ses fonctions premières tout au moins dans certaines zones géographiques, malgré les multiples changements subis.

Par contre il y a des facteurs qui ont pu influencer les fonctions de la lutte. Ce sont la colonisation, les indépendances et surtout les mouvements de population qui ont engendré un métissage et un exode massif vers les centres urbains.

Malgré les transformations majeures, la lutte a préservé deux de ses fonctions les plus importantes.

- Dans de nombreuses zones elle est encore véhicule de l'imaginaire.
- Elle se propose presque partout comme un moyen de valorisation de l'homme à travers le culte de la bravoure et de l'honneur qu'elle suscite. A travers deux lutteurs c'est deux familles, deux quartiers, deux villages, deux communautés qui entrent en compétition pour l'honneur, le respect, la hiérarchisation etc.

De nos jours la lutte traditionnelle au Sénégal est considérée comme notre sport national authentique et mobilise des milliers de spectateurs dans les arènes malgré la coexistence d'autres sports populaires comme le football, le basket-ball, handball etc.

« La lutte traditionnelle » est acceptée et pratiquée par toutes les couches de la population sénégalaise avec des styles variés suivant les ethnies.

C'est ainsi qu'on distingue la lutte :

- ✓ Wolof ;
- ✓ Sérère ;
- ✓ Diola ;
- ✓ Toucouleur.

Ces luttes dont les styles varient selon les ethnies sont regroupées par la fédération sénégalaise de lutte dans une tentative de codification systématique dans l'expression « lutte traditionnelle » ; qui se compose de deux formes :

- L'une appelée lutte traditionnelle simple
- L'autre lutte traditionnelle avec frappe que l'on peut qualifier aujourd'hui de « business » et présente beaucoup plus de spectacle.

Enfin, pour mieux étudier cette lutte traditionnelle, nous nous proposons d'étudier son évolution, ses spécificités et sa signification dans les différentes ethnies.

Nous parlerons de la diversité des styles de lutte qu'à travers les principales composantes ethniques de la société sénégalaise (Wolof, Diola, Sérère, Toucouleur).

Dans ce sous chapitre nous tenterons d'étudier leur localisation, leurs formes de lutte, leur spécificité et leur signification.

II.1. Chez les Wolofs

« La société Wolof est celle qui a été la plus touchée d'une part par la colonisation du fait de sa position géographique et d'autre part du fait de son importance sur le plan démographique » [4].

On retrouve les Wolofs dans le Cayor, le Walo, le Baol, le Djolof et dans la région de Dakar. Généralement, ils sont pêcheurs, agriculteurs, fonctionnaires mais surtout commerçants. Chez les Wolof c'est la pratique systématique de la lutte avec frappe qu'on retrouve et qui constitue la compétition de l'élite. « Lamb ».

La lutte sans frappe « mbappat » est considérée comme « l'école de la lutte » et constitue un passage obligé, car permettant d'acquérir un substrat de techniques nécessaire pour une transition à la lutte avec frappe.

Le lutteur wolof est généralement de taille moyenne, d'une musculature saillante, parfois le cayorien, le Baol-Baol et le Walo-Walo sont de mensurations plus importantes.

Les techniques souvent utilisées chez les lutteurs wolofs sont les arracher et très rarement les demi souplesses.

Jadis, chez les wolofs, la lutte se pratiquait pour l'honneur qui a toujours été une valeur très significative. Autre fonction de la lutte, c'est de renforcer les liens amicaux entre les villages, les jeunes. Le champion veut gagner pour mériter la confiance et la considération de son village. Etre champion, c'est susciter l'admiration chez les filles en incarnant la force, la puissance, la virilité et la détermination.

Cependant depuis l'avènement de l'argent dans la compétition de la lutte, et surtout sur celle avec frappe, l'activité semble perdre d'authenticité.

D'après Ithiar BIDIAR « dans un contexte où lutter était un motif de satisfaction et d'honneur pour le pratiquant, la lutte est devenue un moyen de gagner de l'argent et souvent même sa vie » [5].

II-3 Chez les Diolas :

Les diolas ont encore conservé une très forte tradition de lutte au niveau des villages.

Ils sont localisés dans la région de Ziguinchor et sont généralement des cultivateurs et des artisans. C'est une ethnie divisée en trois sous-groupes :

- les diolas Fogny de Bignona,
- les diolas Cassa d'Oussouye,
- les diolas Blouf dans le Tendouck.

En lutte, on les divise en deux zones :

D'une part, le Cassa qui présente des particularités propres et de l'autre part le Fogny et le Blouf dont les règles sont similaires. En milieu diola, on retrouve une seule forme de lutte, qu'est la lutte traditionnelle sans frappe.

Compte tenu des différents sous-groupes, elle revêt plusieurs formes.

La lutte, chez les diolas, apparaît d'abord comme un moyen privilégié d'éducation.

Elle vise :

- Sur le plan corporel, à développer les qualités physiques : vitesse, agilité, résistance, force (VARF) ;
- Sur le plan social, à l'intégration des règles, des normes et des valeurs sociales.

D'après Faye J.V. « ...le jeune diola qui refusait sciemment à se soumettre à l'épreuve de la lutte encourait l'isolement alors que celui qui excelle en bravoure devient rapidement populaire » [7]. Ces affrontements entre classe d'âge restent un moyen de réjouissance mais servent à établir des comparaisons et une hiérarchie sociale.

Enfin, les influences de la pratique sportive plus orientées vers la production du spectacle et vers « l'affairisme » menacent dangereusement de disparition des éléments culturels de la lutte dans la société diola.

II.2. Chez les sérères

Les sérères sont divisés en sous groupes avec certaines particularités. Ils sont presque partout dans l'ensemble du pays. Mais ils sont plus concentrés dans le Baol, les régions de Fatick, de Kaolack, de Thiès et surtout à la petite côte.

Ainsi on distingue :

- Les Nduts, les Safènes et les Nonnes dans la région de Thiès.
- Les Sine-Sines et les Saloum - Saloum dans la région de Kaolack et de Fatick.
- Les sérères de la petite côte.

Les sérères et les diolas, sont les ethnies dont l'organisation de la lutte garde encore un cachet traditionnel.

La lutte sérère puise sa richesse aussi bien dans ses rites, ses techniques que dans l'organisation de la société sérère et dans ses croyances.

Selon Ndiaye « ... un drame joué, fait d'objets, de gestes, de personnages issus de la lutte vécue par le groupe » [6].

Chez les sérères il y a deux formes de luttes :

- Une lutte traditionnelle avec frappe.
- Une lutte traditionnelle simple.

Contrairement aux wolofs, chez les sérères, la première forme de lutte fut marginalisée au profit de la dernière qui continue d'être une des activités physiques majeures de la vie.

Le lutteur sérère est par essence un athlète impressionnant de par sa carrure et sa musculature.

Les techniques les plus souvent utilisées sont :

- Le hancher chez les Safènes, Nonnes et Nduts ;
- Le décalage chez les sine-Sines, les Saloum-Saloum ;
- L'arracher en percussion chez les lutteurs de la petite côte (Mbour, Joal Fadiouth).

Dans les sociétés sérères, la lutte est l'occasion d'une manifestation culturelle et folklorique. Elle permet aux lutteurs d'évaluer leurs forces, leur courage et leur ingéniosité, mais aussi de défendre l'honneur de son village ou de sa communauté. Différentes actions sont entreprises pour préserver cet acquis culturel du monde sérère aujourd'hui. C'est ainsi que les 17 et 18 Mai 1980, un Colloque s'est tenu sur le thème « la lutte en milieu sérère » afin de contrecarrer les effets d'une dénaturación engendrée par les tendances à la « sportivisation » outrancière de la lutte.

III- 4- Chez les Toucouleurs :

Les toucouleurs sont localisés généralement dans la vallée du fleuve Sénégal. Cette société, a un passé guerrier comme les Wolofs. Leur vie est toujours marquée par l'élevage extensif avec une transhumance constante. Les besoins de défense et de survie ont fait d'eux des spécialistes de la lutte et des experts dans l'art de manier le bâton et le couteau.

La lutte toucouleur, est semble-t-il, la forme la plus spectaculaire dans le territoire sénégalais. La pratique de la lutte, chez les toucouleurs est influencée par la position sociale de l'individu et son appartenance à une caste (torodo, thioubalé, gawlo).

La seule forme de lutte qui existe dans cette société est la lutte traditionnelle sans frappe.

Le lutteur Toucouleur est très résistant, sa musculature est saillante et il est d'une souplesse et d'une agilité remarquable. Le toucouleur est à la fois cultivateur, pêcheur et berger. Dans cette ethnie deux formes de corps sont souvent utilisées par les lutteurs :

- ✓ le hanché fait à partir de plusieurs positions de dos et qui se terminent par des techniques de grandes amplitudes ;

- ✓ la souplesse, technique spectaculaire dans la réalisation de laquelle le lutteur se jette dans un déséquilibre arrière vers un espace sur lequel il n'a pas de contrôle visuel.

Dans cette société, la lutte apparaît comme un moyen d'éducation mais aussi un moyen d'intégration sociale.

L'évolution socioéconomique et politique, semble condamner à brève échéance la lutte traditionnelle à moins qu'elle ne s'adapte par de judicieuses mutations.

Malgré la diversité des ethnies, les formes de lutte se ressemblent : « partout c'est un combat où chacun cherche à surmonter la résistance de l'autre en employant son potentiel physique et psychique » [8].

III – LA TECHNIQUE ET LES REGLES DE LA LUTTE :

La lutte sénégalaise a plusieurs variantes dont, la lutte sans frappe, pratiquée par toutes les ethnies et dans tout le pays. Elle est généralement pratiquée lors des séances appelées « mbappat », la lutte libre et la « lutte sénégalaise » ou lutte avec frappe.

Les mbappat et la lutte olympique, dans la plupart des ethnies, sont des variantes permettant de détecter des talents et servent en même temps d'écoles de lutte pour les jeunes. Les séances de lutte permettent aux lutteurs d'horizons différents d'enrichir leur répertoire technique et s'adaptent aux différents styles, règlements et variétés techniques des autres ethnies.

La lutte avec frappe est un sport de percussion et se distingue par l'intensité des combats, l'endurance des lutteurs et la frappe.

La spécificité et le répertoire des techniques utilisées dans cette activité, par les lutteurs dépendent des normes et règlements en vigueur.

1- La technique de lutte

La technique de lutte peut être définie comme « l'armement du lutteur qui consiste en un ensemble de prises, de parades, de ripostes aux moyens desquels est mené le combat, au cours de la compétition et qui décident de la victoire » [9]. Elle détermine le style, la physionomie et le dessein des différents lutteurs mais surtout le contenu du combat.

La garde est exclusivement debout. Nous avons remarqué que le lutteur avec frappe opte la garde haute à l'exception de la garde moyenne et basse ; car elle est plus appropriée dans cette forme de lutte.

L'appui d'une main au sol lors de l'attaque ou la contre attaque est autorisé. Cette technique appelle l'utilisation directe et active des bras, du tronc et des jambes, la participation directe et active des jambes dans les actions offensives et défensives. Cependant, l'appui des deux genoux et des deux mains au sol est une chute.

Dans le monde entier, plus particulièrement au Sénégal, toutes actions techniques en lutte peuvent être exécutées à partir des différentes gardes, formes de corps et prises en lutte traditionnelle.

2. Les règles de lutte

Comme toute autre discipline sportive, la lutte traditionnelle avec frappe obéit à des règles qui constituent la « loi du jeu » et définissent sa pratique dont l'objectif est de « faire tomber » l'adversaire. Ainsi, les règles sont définies comme « un ensemble de préceptes disciplinaires qui régissent la vie des membres d'un ordre religieux. Elles peuvent être aussi l'ensemble des conventions propre à un jeu à un sport » [10].

Les règles sont aussi des normes, des lois qui sont établies par la société pour assurer le bon fonctionnement de la vie en société. La lutte traditionnelle avec frappe est faite par un certain nombre de règles dont l'application et l'interprétation dépendent des juges ou arbitres dont la formation est du ressort exclusif de la structure dirigeante de la lutte qu'est le CNG/lutte.

Le comité national de gestion de la lutte est la seule autorité compétente pour juger et décerner des cartes, licences ou insignes se rapportant à cette fonction pour les niveaux nationaux, régionaux et d'honneur.

3. Approche des formes de corps :

Ce sont des techniques payantes pour finaliser un combat « projeter un adversaire au sol ou le renverser. Elles supposent le respect de principes biomécaniques bien déterminés, entre autre un certain degré de sympathie entre plusieurs variétés » [11].

Ainsi, en lutte debout, nous avons cinq formes de corps : le hanché, l'arraché, la souplesse et demi souplesse, le décalage et le passage dessous.

a) Le hanché :

Cette forme de corps nécessite un contrôle et une pénétration de la garde de l'adversaire pendant laquelle le défenseur tourne autour de la hanche de l'attaquant. La meilleure position du hanché est celle où le défenseur se trouve en garde inverse (poids du corps sur la jambe arrière, buste incliné). Cette position permet à l'attaquant de mieux placer sa hanche en obstacle, de pivoter dans un bref temps, pour empêcher le défenseur d'avancer sa jambe et de reprendre ses appuis.

Ainsi, pour l'exécuter il faut que :

- il y'ait une poussée de l'adversaire du haut vers l'avant ;
- la hanche soit bien placée sur le côté droit ou gauche de l'adversaire et servir de point de rotation ;
- l'attaquant fléchisse ses jambes pour soulever et pousser l'adversaire ;
- l'adversaire soit bien verrouillé et contrôlé par la tête et le bras.

b) La souplesse et demi souplesse :

C'est une forme de corps où le mouvement part du bas vers le haut à partir du contrôle bras-jambe ou de la ceinture et dont le centre de rotation est le ventre.

Ainsi pour le faire :

- l'attaquant doit pénétrer la garde de son adversaire ;
- le décoller du sol en le déséquilibrant vers l'avant après avoir bien placé ses appuis au sol ;
- le contrôler en le poussant vers le haut et vers l'arrière en extension ;
- le bassin est le point de rotation.

c) Le décalage :

C'est une forme de corps qui s'ouvre sur plusieurs directions : le décalage avant, le décalage arrière, le décalage latéral. C'est un mouvement de haut en bas suivi d'un terrassement qui semble facile car il ne demande pas beaucoup d'énergie.

Ici, le pied est le centre de rotation.

Pour l'exécution il faut :

- pousser sur les jambes en s'inclinant vers l'avant tout en contrôlant l'adversaire ;
- pénétrer la garde de l'adversaire ;
- ou le tirer vers soi ;
- tassement de son propre corps pour fixer ses appuis ;
- terrassement.

L'appui de l'adversaire est le point de rotation.

d) L'arraché :

L'arraché est un mouvement de haut en bas en plus d'un allègement dont le centre de rotation est constitué par les épaules.

Cette forme de corps est très efficace et se fait souvent à partir de la garde haute ou moyenne. Elle présente beaucoup de variantes que l'on distingue suivant les différents modes de contrôle et de projection.

Au niveau des contrôles, l'attaquant a plusieurs possibilités :

- arracher avec double ramassage de jambes ;
- arracher avec ramassement d'une jambe ;
- arracher en ceinture simple ;
- arracher en ceinture a rebours ;
- Arracher en enfourchement ;
- arracher en double manchette de bras.

Au niveau des projections l'attaquant a plusieurs possibilités :

- les décollages arrière de l'attaquant ;
- les bascules arrière de l'attaquant ;
- les souplesses et demi souplesses.

L'efficacité de cette forme de corps est que l'attaquant agit sur le centre de gravité de l'adversaire et supprime totalement ses appuis.

e) passage dessous :

C'est une forme de corps très simple mais très efficace, car elle permet à l'attaquant de pénétrer la garde de l'adversaire pour parvenir au contrôle de son centre de gravité ou de ses jambes.

C'est un mouvement de haut en bas avec un tassement ou un décalage ou une demi souplesse dont le centre de rotation est le pied. Pour l'exécuter, il faut :

- pénétration de la garde de l'adversaire ;
- flexion de l'attaquant sur ses jambes ;
- verrouillage de l'adversaire ;
- terrassement de l'adversaire.

4. LES GARDES :

Elles représentent la position de défense et d'attaque fondamentale pour l'exécution d'une action. En lutte trois types de gardes sont distinguées suivant la corpulence du lutteur : la garde haute, la garde moyenne et la garde basse.

a- La garde haute :

La garde haute est une garde d'attaque « le lutteur se tient debout en fléchissant légèrement le genou. A partir de cette position, on peut exécuter un grand nombre de prises avec des contrôles aux bras au corps et au tronc ainsi qu'avec diverses actions à l'aide des jambes [12].

b- La garde moyenne :

Nous retrouvons cette garde en milieu Sérère .C'est une garde qui est souvent employée. « Le lutteur se penche en avant, fléchit légèrement les genoux et met les bras en position couvrante sur l'avant. La distance entre les pieds est plus grande que pour la garde haute » [13]. Cette garde représente la position initiale d'un certain nombre de prises, permettant l'organisation d'une défense mobile et efficace.

c- La garde basse :

Cette garde assure une plus grande stabilité aux lutteurs par suite d'une augmentation de la surface d'appui et l'abaissement du centre de gravité .Cette garde possède avant tout un caractère défensif. Tandis que ses possibilités offensives sont réduites à l'exécution de quelques actions

seulement comme le ramassage de jambes et la manchette .Dans la position de la garde basse, « le lutteur se met sur l'un de ses genoux ou sur les deux ou il s'incline en mettant le tronc presque parallèle au sol » [14].

5. LES SAISIES ET LES PRISES :

La prise se définit comme une « manière de saisir et d'immobiliser l'adversaire ».

En lutte traditionnelle avec frappe, généralement les prises se font à base de la saisie du « nguimb » qui consiste à déséquilibrer son adversaire à plusieurs directions : avant, arrière, latérale, gauche, droite ou de projection.

6. APPROCHE DES SPORTS DE COMBAT ET ARTS MARTIAUX :

Les sports de combat ou budo (bu=signifiant guerrier et do=voix) comprennent :

- des sports de percussions (boxe, kick boxing, karaté etc.)
- des sports de préhensions (judo, lutte olympique, lutte traditionnelle etc.)
- des sports de combats collectifs (rugby)

La lutte traditionnelle avec frappe est la combinaison d'une composante de percussion et d'une composante de préhension. Ce qui pose parfois des problèmes de règlement et de réglementation.

La percussion a pour rôle d'éloigner l'adversaire alors que la préhension a pour rôle de saisir l'adversaire pour agir sur lui.

Une activité qui repose globalement sur trois choses : l'identité, le règlement et la technique.

- l'identité d'une discipline c'est ce qui donne la spécificité et la particularité de la discipline. L'identité renvoie aux valeurs morales, éthiques, à la représentation, à la perception, aux symboles et à la signification.
- Le règlement détermine les techniques possibles et les techniques autorisées. Il préserve l'identité de la discipline et détermine le model de performance.

- La technique nous l’observons à partir des formes de corps que l’on peut utiliser en attaque ou en défense à savoir les arrachés, passages dessous, les demi souplesses et souplesses, les hanchés, les décalages.

Ainsi toute modification du règlement et évolution de celui-ci a des conséquences sur l’évolution de l’identité de la discipline sur le répertoire et la richesse technique et enfin sur le modèle de performance [15].

7. MODELE D’OBSERVATION D’UN COMBAT :

Techniques					
Noms des lutteurs	Contrôle	Interaction	Formes de corps	Décision	Temps
Yékini (Ndakaru) NG : blanc Vs Baboÿe (Haal poular) NG : noir	-contrôle de bras -contrôle avant -contrôle arrière -contrôle latéral -contrôle de jambe	-attaque directe -attaque parade riposte -attaque dans l’attaque	-décalage -hanché Passage dessous -souplesse et demi souplesse -arraché	-victoire par point -victoire par avis médical	Nombre de secondes ou minutes

Noms des lutteurs : il ya d’abord le nom du lutteur, la couleur de son « Nguimb » et le nom de son écurie.

Contrôle : chercher à saisir selon son désir pour attaquer, mais prévenir toutes actions dangereuses de l’opposant. C’est saisir pour se créer plusieurs ouvertures (opportunités) d’attaque, tout en ayant la possibilité d’anticiper, de neutraliser une éventuelle réaction adverse (réduction de l’incertitude)

Exemple : saisie bras dessus-dessous, contrôle bras-jambe, etc.

L'interaction : dans l'interaction on assiste à un double jeu. Elle représente un véritable dialogue corporel : les actions de l'un s'impliquent dans les actions de l'autre.

L'objectif principal est d'obtenir le plus tôt possible, au score, le statut de dominant, de le conserver et de terminer par un tomber.

Les combattants se manœuvrent en fonction de l'espace et du temps de combat.

Ainsi on peut observer : attaque directe, attaque parade riposte, attaque dans l'attaque [16].

Formes de corps : C'est des techniques payantes pour finaliser un combat « projeter un adversaire au sol ou le renverser suppose le respect de principe biomécanique bien déterminés, entre autre un certain degré de sympathie entre plusieurs variétés. »

Ainsi, en lutte debout, nous avons cinq formes de corps : le hanché, l'arraché, la souplesse et demi-souplesse, le décalage et le passage dessous [17].

Décision : dans cette colonne le nom du vainqueur est mentionné. Il bat soit par point soit par avis médical (c'est-à-dire suite à une blessure qui fait que le combattant ne peut plus tenir)

Temps : c'est la durée du combat.

8. ANALYSE DE L'INTERACTION ATTAQUE/DEFENSE :

L'interaction c'est les actions réciproques qu'on peut observer entre deux combattants lors d'un combat lorsque ces derniers arrivent au contrôle de part et d'autre.

Ainsi lors de l'épreuve (le combat), l'organisation technico-tactique a trois (03) niveaux différents.

Nous avons :

- **attaque directe :** c'est la pénétration directe de la garde du défenseur par l'attaquant.
- **attaque parade riposte :** c'est annuler d'abord l'action de l'attaquant pour ensuite attaquer à son tour.
- **attaque dans l'attaque :** c'est l'attaque du défenseur au moment de l'attaque de l'attaquant.

Cela amène des niveaux de complexification.

A ces niveaux correspondent des niveaux de compétences.

En effet, le premier niveau, c'est le débutant, il est passif, réactif ou hyper réactif.

C'est le débrouillard.

Le deuxième niveau, c'est le niveau avancé. Le combattant en défense peut faire des parades ripostes et attaques.

Le troisième niveau, le combattant est confirmé, il devient expert, il crée des techniques et des opportunités.

Il a la sensibilité de l'espace et joue parfois sur le règlement.

A ce niveau les combattants peuvent se déplacer dans l'espace sans problème [18].

IV. LE REGLEMENT ET LES MODIFICATIONS :

Comme toutes les disciplines sportives, la lutte traditionnelle avec frappe obéit à des règles qui constituent la « loi du jeu » et définissent sa pratique dont l'objectif est de « terrasser » l'adversaire.

Le règlement comporte trois parties : l'espace, le temps, le scoring.

Le règlement : édition 2004, est composée de douze chapitres dont cinquante six articles. Tel que modifié et fait à Dakar le 1^{er} Septembre 2007 par le bureau exécutif, le règlement comporte treize chapitres et soixante articles. Ce sont les chapitres et les articles modifiés ou ajoutés qui nous intéressent. Ils se présentent comme suit :

Dans le chapitre III : Article 7 : durée du combat : Les combats durent 20 minutes (2x10mn). Une pause de 03 minutes est observée après 10 minutes effectives de lutte active.

Le chapitre v : Les interdits aux lutteurs et aux accompagnateurs : article 15 :

Il est formellement interdit de :

- Saisir les parties sexuelles de son adversaire ;
- Porter les cuissards ;
- Porter les effigies confessionnelles et politiques ;
- Porter des tenues militaires et paramilitaires.

L'article 17: Trois avertissements lors d'un combat entraînent la rétention du reliquat du cachet du ou des lutteurs (au moins 25% du reliquat).

L'article 18 : tout lutteur, qui au cours du combat, totalise un nombre de cinq (05) avertissements est déclaré battu par disqualification ; sans préjuger de la rétention d'au moins 25% du reliquat de son cachet pour les trois (03) premiers avertissements.

Dans l'article 20, tout coup interdit entraîne automatiquement un avertissement public à celui qui l'a donné.

Au chapitre VIII : passivité :

article 27, tout déplacement abusif d'un ou des lutteurs effectué de manière à éviter délibérément le contact, toute simulation d'attaquer sans effet, toute sortie délibérément de l'enceinte, sont qualifiés de passivité et sanctionnés par un avertissement annoncé au public.

Pour le chapitre IX : le verdict :

article 32, à l'issue du temps règlementaire, le lutteur ayant totalisé le moins d'avertissements est déclaré vainqueur.

En cas d'égalité parfaite, il est prévu cinq (05) minutes de prolongation.

Si après le temps de prolongation les deux (02) lutteurs n'arrivent pas à se partager, le match nul est déclaré.

Au niveau du chapitre X : l'arbitrage:

Article 39 : avant d'autoriser le démarrage du combat, l'arbitre central, assisté de ses juges doit :

- Vérifier la tenue et l'identité des lutteurs ; interdiction formelle du port du cuissard et obligation de porter une tenue traditionnelle appropriée (Nguimb) ;
- s'assurer que les protagonistes n'ont pas enduit leur corps de matière grasse ou gluante ;
- qu'ils sont prêts à combattre en se plaçant face à face dans l'aire aménagée à cet effet ;
- Et qu'aucun corps étranger ne se trouve dans l'enceinte.

Article 42 : lorsque les décisions des arbitres font l'objet d'une réclamation, et pour être recevable, la réclamation doit être dûment circonstanciée et déposée dans les 48 heures qui suivent

à compter du coup de sifflet final de l'arbitre. Elle doit être accompagnée d'une somme de 25.000F CFA non remboursable.

Si à l'issue d'un combat, le verdict de l'arbitre est infirmé par la Commission des Règlements et Discipline (C.R.D), suite à une réclamation fondée, le lutteur déclaré vainqueur doit, dans les 24 heures après notification du P.V de communication, restituer au C.N.G le drapeau ou le trophée mis en jeu.

A défaut, celui déclaré battu par pénalité sera suspendu jusqu'à accomplissement de cette formalité et décision à intervenir.

En cas de dégradation du drapeau ou du trophée, une amende égale au montant du préjudice causé sera défalquée sur le cachet de son prochain combat et cette somme sera remise à son adversaire.

Dans le chapitre XI : la commission médicale :

Article 48 : En cas de décision par K.O (Knock Out), le lutteur déclaré battu est tenu de se présenter, si son état de santé le lui permet, dans la semaine auprès du C.N.G de lutte et d'observer une période de repos d'un (01) mois.

Le chapitre XIII : les conditions de l'appel et de Demande de Grâce :

Article 60 :

- une demande de grâce peut être adressée par écrit par le lutteur ou le dirigeant sanctionné.
- le lutteur ou le dirigeant doit comparaître en personne devant l'instance de jugement et peut se faire assister par un conseiller de son choix.
- le bureau exécutif du C.N.G de lutte peut ordonner qu'il soit sursis à l'exécution de la pénalité prononcée lorsque l'intéressé n'a subi aucune pénalisation antérieure. Les décisions prononçant la levée d'une sanction ou accordant le sursis libérant le lutteur ou le dirigeant le lendemain de la décision au plus tard ; le bureau peut décider que cette mesure soit applicable le jour même de la prise de la décision.
- si pendant les délais d'une année, à dater du jour où la pénalisation a été imposée, l'intéressé n'a encouru aucune pénalisation nouvelle, la première pénalité est considérée comme non avenue, sauf dispositions contraires prévues en annexe aux présents règlements.

Et enfin, le chapitre IX : le verdict :

Article 30 : Un lutteur est terrassé lorsqu'il tombe sur le dos, le ventre, allongé sur le côté, le postérieur, la tête, les (04) quatre appuis non compris les pieds et ou lorsqu'il est assis sur les talons [19].

Notre étude porte sur les conséquences de ces nouvelles modifications du règlement pour la saison 2007/2008.

Les acteurs de la lutte concernés dans notre étude sont : les promoteurs, les arbitres, les administrateurs, les managers, les techniciens, les entraîneurs, les lutteurs et les amateurs.

Dans cette étude nous essayerons : de voir leurs perceptions, leurs avis, leurs attitudes sur ces modifications.

1. L'organisation des combats :

La lutte sénégalaise a été toujours une affaire de prestige et d'honneur .Les séances de lutte étaient pour les populations, une occasion de rencontre, d'échanges, de compétitions, de brassages, de faire la fête en terme cérémonial pour les enfants, les hommes, les femmes et les vieilles personnes.

En cas d'échec lors du combat, cela peut faire du lutteur la risée des jeunes filles à la recherche de conjoints forts et invincibles. Le lutteur est un vecteur culturel mais ce qu'on cherche chez lui, c'est le courage, la hardiesse et la témérité. Selon l'appartenance ethnique et en fonction de l'enracinement culturel du groupe, la lutte a ses propres symboles, ses rites, ses danses, ses rythmes et ses gestes.

Aujourd'hui, les combats organisés sont basés uniquement sur la recherche de l'argent et l'aspect culturel de nos ancêtres se perd davantage.

Ainsi, on assiste plutôt à une bataille, à un combat de boxe entre deux lutteurs .Cette forme de lutte actuelle, oppose deux individus qui se donnent des coups de poings à distance pouvant les affaiblir d'où des victoires par KO.

Les coups de poings font que certaines techniques de lutte considérées comme des facteurs déterminant pour l'issue d'un combat ne sont pas utilisées.

Ce qui fait que, l'expression technique des lutteurs est de plus en plus difficile du fait des coups de poings qui les obligent à être très vigilant ; parce que beaucoup d'entre eux croient que la force est l'arme la plus efficace pour vaincre l'adversaire.

Au contraire, la lutte est de plus en plus riche au plan technique grâce à la pratique de la lutte olympique de certain lutteurs (anciens comme actuels lutteurs).Bon nombre de lutteurs enrichissent leur répertoire technique et obtiennent l'expérience internationale à travers la lutte olympique.

Un combat de lutte ne peut se dérouler sans la présence d'une commission médicale et des forces de l'ordre.

Tout lutteur désireux de pratiquer la lutte avec frappe doit posséder la licence de compétiteur définie par un règlement particulier. Le compétiteur est tenu de se présenter physiquement pour effectuer la visite médicale et obtenir sa licence. Il est également tenu de présenter la licence à l'arbitre aux fins de vérifications .Cette licence est valable lorsqu'elle possède le timbre de l'année en cours. L'oubli de celle-ci ne peut pas entraîner la disqualification du lutteur ; son responsable sera tenu d'attester sur l'honneur, son identité et également de le faire photographier aux fins de vérifications.

- **La tenue du lutteur :**

Comme toute discipline sportive, le lutteur de la lutte traditionnelle sénégalaise avec frappe doit obligatoirement dans l'aire de combat se présenter en tenue traditionnelle appropriée, le « **NGUIMB** », être torse nu, ongles des doigts et des orteils coupés très courts et pieds nus. Il ne doit pas porter un objet dangereux susceptible de blesser et lui et son adversaire au cours du combat (bague, bracelet, cornes, collier...).

Dans la lutte traditionnelle, la tenue est une chose sacrée car elle permet aux spectateurs de prendre en considération le champion de cette époque.

- **L'aire de combat :**

La surface sur laquelle se déroulent les séances de lutte, peut être sablonneuse comme elle peut ne pas l'être (ce que nous observons aujourd'hui).Elle est de forme circulaire variant entre 25 et 30 mètres de diamètre .Celle-ci doit être matérialiser de manière visible et ne doit présenter aucun danger pour les lutteurs. Pendant le combat, seuls les lutteurs et le trio arbitral ont le droit de rester dans l'enceinte .Dans le cas contraire, le combat ne peut démarrer sous aucun prétexte.

- **La durée du combat :**

Les combats durent vingt (20) minutes .Une pause de trois (03) minutes est observer après dix (10) minutes effectives de lutte active hormis les arrêts ordonnés par l'arbitre.

- **Critère de terrassement :**

Un lutteur est déclaré vaincu dans les cas suivants :

- lorsqu'il est tombé sur le dos, le ventre, allongé sur le coté, les fesses, les quatre appuis non compris les pieds et /ou lorsqu'il est assis sur les talons, si la tête touche le sol ;
- lorsqu'il abandonne volontairement ;
- lorsqu'il est terrassé sur les sacs et au-delà après une action amorcée dans l'enceinte ;
- lorsqu'il est incapable de poursuivre le combat suite à une blessure occasionnée par un coup régulier (avis médical) ;
- lorsque la blessure nécessite des points de suture ;
- lorsqu'il est disqualifié ;
- A l'issue du temps règlementaire, le lutteur ayant totalisé le moins d'avertissements est déclaré vainqueur.
- En cas d'égalité parfaite, il est prévu cinq (05) minutes de prolongation. Si après le temps de la prolongation les deux lutteurs n'arrivent toujours pas à se départager, le match nul est déclaré.

Aujourd'hui, c'est cette règlementation qui est appliquée au niveau de la lutte sénégalaise avec frappe.

- **Engagement du lutteur :**

L'engagement du lutteur doit être synonyme de victoire dans un combat de lutte avec frappe pour respecter le combat et offrir un beau spectacle au public. Car les spectateurs ont payé leurs tickets pour assister à un combat de lutte active et non passive voir à un combat de lutte athlétique.

C'est ainsi que, trois avertissements entraînent la rétention du reliquat du cachet du ou des lutteurs fautifs d'au moins 25% du reliquat.

Tout lutteur qui totalise cinq (05) avertissements est déclaré battu par disqualification.

- **Les interdits aux lutteurs et aux accompagnateurs :**

Comme toute autre discipline, dans la lutte traditionnelle avec frappe existent des interdits pouvant permettre le bon déroulement des combats. En effet, toutes prises sur le corps de l'adversaire tentant à faire mal lors des séances de lutte, sont interdites.

Dès lors, il est formellement interdit de :

- ✓ jeter ou verser sur l'adversaire quelque produit que ce soit,
- ✓ porter des coups aux parties sexuelles et à la nuque de quelque manière que ce soit.
- ✓ porter un coup à son adversaire avant le coup du sifflet qui démarre le combat et après le coup de sifflet qui interrompt le combat,
- ✓ s'enduire le corps de matière grasse,
- ✓ porter sur soi tout objet pouvant blesser ou faire mal à son adversaire,
- ✓ porter des coups de pieds, de genoux, de tête, de coude,
- ✓ étrangler son adversaire ou le mordre,
- ✓ éviter manifestement le contact de son adversaire (passivité)
- ✓ refus de se faire consulter par le médecin en cas de blessure,
- ✓ saisir moins de trois (03) doigts
- ✓ cracher sur son adversaire
- ✓ refus d'obtempérer aux injonctions de l'arbitre,
- ✓ refuser de poursuivre le combat (abandon)
- ✓ saisir les parties sexuelles de l'adversaire,
- ✓ porter des cuissards,

- ✓ porter des effigies confessionnelles et politiques,
- ✓ Porter des tenues militaires et paramilitaires.

V. LES QUATRE APPUIS DANS LES CRITERES DE TERRASSEMENT :

Le règlement est très rigoureux et complexe. Il est appliqué par trois juges arbitres.

Avant, les combats se terminaient dès qu'il y a une chute d'un des lutteurs. On considérait qu'il y a chute lorsque la tête, les fesses, ou le dos du lutteur touche le sol. La victoire peut aussi être attribuée à un lutteur lorsque son adversaire ne présente plus les conditions physiques ou médicales aptes à la lutte [20].

Avec les modifications de 1996-2004, viennent s'ajouter lorsque le lutteur est assis sur ses talons, est allongé sur le côté ; abandonne volontairement le combat, disqualifié etc.

Aujourd'hui, en plus de cela, les modifications d'octobre 2007 considèrent les quatre appuis comme une chute et les classent dans les critères de terrassement.

Les quatre appuis signifient : deux mains au sol et deux genoux au sol. A cet effet, nous essayerons de voir les opinions et attitude des lutteurs et des amateurs face aux modifications.

1. Opinions et attitudes des lutteurs face aux modifications du règlement :

Nos observations des combats dans les arènes et nos discussions avec les lutteurs durant notre campagne d'enquête, nous ont permis de recueillir les différents opinions des lutteurs et de voir leurs différentes attitudes.

En effet, les lutteurs déplorent le fait que, en cas de sanction (retard, avertissement etc.), le CNG de lutte soutire 25% de leur reliquat, et ne leur donne pas de reçue justifiant les choses.

A propos des quatre appuis, un bon nombre des lutteurs souhaiteraient à ce que le CNG réfléchisse là-dessus. Ils voudraient, au lieu qu'on donne directement le verdict lorsqu'un lutteur est dans cette position ; ils proposeraient à ce qu'on observe 30 à 40 secondes le temps que ce lutteur puisse se ressaisir. Maintenant si ce dernier y dure plus, on octroie la victoire à l'autre.

Pour certains, le CNG doit prendre en compte les réclamations des lutteurs et ils prient à ce qu'il tienne également en compte leurs sentiments. Pour ces derniers, c'est ce qui fera l'avancement de la discipline.

En ce qui concerne les quatre appuis, le combat opposant **Z.L** (Fass) et **B.K** (Soumbédioune) pour le compte de la 8^{ème} journée du Championnat de Lutte Avec Frappe (CLAF) en est une belle illustration.

En effet, ce combat qui s'est terminé par un tombé à quatre appuis a fait l'objet d'une contestation du côté de l'écurie Fass. Ainsi, après un recours de cette écurie au niveau du CNG, celui-ci a annulé le verdict. En ces circonstances, le lutteur même en question de l'écurie Soumbédioune a laissé entendre: « je pense que le CNG doit dépasser ce stade là. Quand un verdict est donné par l'arbitre, il faut qu'on respecte sa décision quitte à le sanctionner. Mais pourquoi sanctionne-t-on les lutteurs fautifs sans en faire autant pour les arbitres ? » [21]. Nous signalons que cette déclaration n'est pas la première. Beaucoup de lutteurs se sont plaints lors de notre campagne d'enquête. Ils déplorent le fait que le règlement ne sanctionne que les lutteurs, mais pas les arbitres.

Enfin, nos observations des combats dans les arènes, nous ont également permis de voir et d'apprécier les différentes attitudes des lutteurs. Dans l'ensemble, nous avons noté une discipline remarquable de la part des lutteurs. Ces derniers se comportent bien et offrent de beaux spectacles à travers ce qu'on appelle les « **bakk** ».

2. Opinions et attitudes des amateurs face aux modifications du règlement:

Sport de contact, la lutte Sénégalaise dans l'une de ses formes intègre en plus la boxe d'où l'appellation de « lutte avec frappe ».

En sus de sa dimension sportive, elle intègre une dimension culturelle et folklorique qui met en œuvre à travers des animations, la tradition culturelle sénégalaise. On peut la considérer comme l'une des « gardiens du temple ».

Au départ sport amateur, la lutte sénégalaise avec frappe est devenue aujourd'hui un sport professionnel qui attire de plus en plus de jeunes sportifs et le public.

Aujourd'hui, les combats sont de grands événements sportifs mobilisant les médias et l'attention des résidents et de la diaspora.

Pour la saison 2007-2008, en plus des modifications apportées entre 1996 et 2004 ; de nouvelles modifications ont été apportées à cette discipline, (voir plus haut) ; parmi lesquelles, les quatre appuis dans les critères de terrassement.

En effet, les amateurs sont plus ou moins favorables à ce nouveau règlement. Le grand combat du 09 Mars 2008 en est une belle illustration. Le coup du sifflet de l'arbitre qui a mis fin à ce combat opposant : **G. B** (Fass) et **B.B n°2** (Haal Poular) a vu ce combat se terminer par un tombé de Gris à quatre appuis. Ceci a provoqué une violence où on a même enregistré des blessés du côté des amateurs. Des lancés de pierres entre écuries au sortir du stade parce que n'étant pas d'accord sur la décision de l'arbitre. Mais après avoir regardé les images à la télévision ; tout le monde a su que l'arbitre avait effectivement raison. C'est ainsi que, bon nombre d'amateurs trouvent les quatre appuis trop faciles. Pour les uns il faudrait accorder une deuxième chance aux lutteurs qui se trouveraient dans cette position pendant quelques secondes. Par contre d'autres les trouvent bon car protègent les lutteurs dans la mesure où ils n'ont pas de garde à ce niveau et ne sont pas à l'abri des coups dangereux.

CHAPITRE II: METHODOLOGIE

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

1. POPULATION D'ETUDE :

Cette population est constituée par un ensemble d'acteurs qui participent à la gestion et au bon fonctionnement de la lutte en général et de la lutte avec frappe en particulier. Ainsi les différents groupes qui constituent la lutte sénégalaise sont : les lutteurs, les entraîneurs, les techniciens, les administrateurs, les managers, les arbitres, les amateurs, les promoteurs.

Pour l'ensemble de ces composantes nous avons élaboré un questionnaire sur un total de 440 exemplaires distribués et nous avons récupérés 178.

En effet, selon GODBOUT, « une mesure est dite valide lorsqu'elle mesure effectivement ce qu'on prétend qu'elle mesure » [22].

La validation du questionnaire, a porté sur la forme et sur le fond. Sur le fond nous avons ajouté, au niveau de la question n°1 concernant le niveau de connaissance du règlement, les avertissements, le port des effigies confessionnelles et politiques, des tenues militaires et paramilitaires, les protèges dents ; posé une question concernant le port des protèges dents.

Après cela, il a été adopté, étant considéré qu'il est compréhensible et répond à nos attentes, c'est-à-dire qu'il mesure l'objet de notre étude. Pour le traitement des données recueillies, nous avons utilisé la méthode du « Pendu ».

2. LA CONSTITUTION DES ONZE POULES :

Aujourd'hui, la lutte traditionnelle avec frappe au Sénégal se développe de manière fulgurante. Ainsi beaucoup de jeunes sénégalais s'y investissent massivement pour gagner leur vie. C'est ainsi que le Comité National de Gestion de la lutte au Sénégal d'apporter des innovations au niveau de la lutte.

En effet, pour la première fois dans l'histoire de la lutte sénégalaise onze(11) poules ont été constituées, pour quarante quatre (44) lutteurs engagés et vingt et un(21) écuries sont représentées dans le cadre du Championnat de Lutte Avec Frappe pour la saison 2007-2008.

Nous avons ciblé le cadre de structure des onze (11) poules pour notre étude.

Les poules seront constituées comme suivantes : dix poules ont été scindées en cinq (05) catégories par binômes à savoir A et A' ; B et B' ; C et C' , D et D' ; E et E' ; et une onzième poule à part, la poule K.

Une finale sera organisée par binôme.

C'est-à-dire qu'il y'aura cinq finales entre les vainqueurs des poules : A et A' ; B et B' ; C et C' ; D et D' ; E et E'.

Ainsi nous aurons dans les différentes poules :

Poule A : Khadim Ndiaye 2, Souley Dop, Ouza sow, Abdou Diouf.

Poule A' : Moussa Dioum, Tonnerre, Rock Mbalax, Mamadou Diouf.

Poule B : Cheikhou Diène, Boy Kairé, Ousmane Diop, Zale Lo

Poule B' : Papa Sow, Paul Maurice, Modou Lo, Tapha Bambara

Poule C : Elton, Ndiaga Sarr, Ness, Siré Séras.

Poule C' : Nar Touré, Gambien, Katy, Bismi Ndoeye.

Poule D : Feugueleu, Dolf, Double Less 2, Malal Ndiaye.

Poule D' : Mone 1, Usine Doolé, Amanekh, Ndiassé.

Poule E : Mbaye Diouf 2, Ousmane Toucouleur, Tidiane Faye, Jaguar.

Poule E' : Ouza Sow 2, Kairé Junior, Dieylani Pouye, Zoss.

Poule K: Baye Mandione, Koogne, Hotel Dior, Ngounda.

Les écuries engagées sont:

Thiaroye sur mer, Fass, Pikine Mbollo, Soumbédioune, Khar Yalla ; Ecole de lutte Balla Guaye ; Manga II ; Médina ; Boul Faalé ; Rock Energie ; Walo ; Lansar ; Pikine ; Falaye Baldé ; Grand Dakar ; Ndakaru ; Haal Pulaar ; Sogas, Amoul Séral ; Force One ; Lébougui ; Sine Saloum [23].

3. COLLECTE DES DONNEES :

L'administration des questionnaires s'est faite suite à de nombreux déplacements effectués dans les lieux d'entraînement de certaines écuries de la région de Dakar telles que Fass, Ndakaru,

Grand Dakar, Sakou Xam Xam, Lansar, Ecole de lutte Balla Gaye, Ecurie Bathie Séras ; dans les arènes ; aux lieux de réunion pour les arbitres. En effet, quelques difficultés ont été rencontrées lors de la collecte des informations du fait du nombre assez élevé de lutteurs, d'amateurs, d'entraîneurs, de techniciens et de managers non instruits.

Tableau n°1 : récapitulatif de la population :

Echantillons	Managers	Techniciens	Arbitres	Entraîneurs	Lutteurs	Amateurs	Promoteurs	Total
	13	07	14	10	51	82	01	178

4. OBSERVATION ET ANALYSE DES COMBATS :

Pour l'observation et l'analyse des combats, nous avons utilisé la fiche d'observation de combat que nous avons présenté et expliqué plus haut dans la troisième partie du chapitre I.

Le tableau présenté ci-dessous est la synthèse de l'ensemble des combats que nous avons observé.

Tableau n°2 : synthèse des observations et analyses des combats du 09 Décembre 2007 au 08 Juin 2008

	Nombre de combats	Contrôles	Niveau D'interaction	Formes de corps	Chutes sur 4 appuis	Chutes sur 4 appuis contestés	Victoires par point	Victoires par avis médical	Nuls
		C.B :23 C.T.C.A.A :17 C.J :16 C.B.J :09	AD : 13 A.P.R : 23 A.A :14	D : 33 H : 09 A : 02 SD : 03 PD : 01	05	01	48	03	01
Total	51	65	50	48	05	01	48	03	01

CB : contrôle de bras.	AD : attaque directe.	D : décalage.
CTCAA : contrôle tronc, ceinture avant et arrière.	APR : attaque parade attaque.	H : hanché.
CJ : contrôle de jambe.	AA : attaque dans l'attaque.	A : arraché.
CBJ : contrôle bras jambe.		SD : souplesse demi Souplesse.
		PD : passage dessous.

Présentation des résultats :

De l'observation des combats, nous avons enregistré 51 combats.

Sur les 51 combats, nous avons noté 65 contrôles différents dont 23 contrôles de bras ; 17 contrôles de tronc, ceinture avant et arrière confondus ; 16 contrôles de jambes et 09 contrôles bras jambe.

Concernant le niveau d'interaction, sur 50 attaques nous avons enregistré 13 attaques directes ; 23 attaques parades ripostes et 14 attaques dans l'attaque.

A propos des formes de corps, 48 sont enregistrées dont 33 décalages, 09 hanchés, 02 arrachés, 03 souplesses et 01 passage dessous.

Nous avons enregistré 05 chutes sur quatre appuis dont 01 qui est contestée.

Il y a eu 48 victoires par point et 03 victoires par avis médical.

Commentaire :

De ces statistiques, le contrôle le plus fréquent est le contrôle de bras suivi du contrôle de tronc, ceintures avant et arrière confondus, vient le contrôle de jambe et en dernière position le contrôle de bras jambe.

L'attaque la plus fréquente est l'attaque parade riposte suivi de l'attaque dans l'attaque et vient en dernière position l'attaque directe.

La technique la plus utilisée et la plus fréquente est le décalage, vient en deuxième position le hanché suivi de la souplesse. Les autres sont rares voir, ils ne sont presque pas utilisés.

Vu les statistiques, nous pouvons affirmer que le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement ne constitue pas un obstacle sur la technique des lutteurs.

5. ENQUETE D'OPINIONS :

Le questionnaire est constitué de deux parties :

1ère partie : nous avons précisé l'objet de notre étude sur l'entête

2ème partie : elle consiste à recueillir les différentes informations à travers les différentes questions posées à propos :

- ✓ du niveau de connaissance du règlement des uns et des autres ;
- ✓ du niveau d'appréciation du retour des quatre appuis et la réduction du temps du combat ;
- ✓ des avis et attitudes des uns et des autres par rapport à l'amélioration ou non du spectacle et de la dénaturation ou non de la lutte avec frappe du fait du retour des quatre appuis ;
- ✓ ce qu'ils pensent par rapport aux litiges et aux chutes ;
- ✓ des propositions des uns et des autres par rapport aux modifications ;
- ✓ des critères de validation d'une chute dans la lutte avec frappe.

CHAPITRE III :

PRESENTATION ET

COMMENTAIRE DES

CHAPITRE III - PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS :

Rappelons que dans cette étude nous essayons de dégager les attitudes, les avis et les propositions des différents acteurs de la lutte sur les nouvelles modifications du règlement de la lutte traditionnelle avec frappe pour la saison 2007/2008. Les questions posées en vue de recueillir les informations sur les différentes catégories d'acteurs de la lutte que sont les managers, les techniciens, les arbitres, les entraîneurs, les lutteurs, les amateurs et les promoteurs ne sont pas de la même nature.

III.1- Attitude, avis et propositions des différents acteurs sur le niveau de connaissance du nouveau règlement et l'appréciation du retour des quatre appuis et la réduction de la durée du combat :

Tableau n° 3: récapitulation des réponses à la question n°1 ; destinée à tous les acteurs et concernant leur niveau de connaissance du règlement.

Populations	Effectifs	Oui	Non
Managers	13	13	00
Techniciens	07	07	00
Arbitres	14	14	00
Entraîneurs	10	10	00
Lutteurs	51	51	00
Amateurs	82	71	11
Promoteurs	01	01	00
Total :	178	167	11
Pourcentage	100%	93.82%	6.17%

Présentation des résultats :

Sur cette question 178 sujets ont été interrogés soit 100%. Sur les 100%, les 93,82% savent que le règlement de la lutte traditionnelle est modifié pour la saison 2007/2008. Contre 6,17% qui ne sont pas au courant de ces modifications.

Commentaire :

Les résultats montrent que, par rapport aux éléments que constitue le nouveau règlement, le retour des quatre appuis est l'élément que la majeure partie de la population interrogée connaisse le plus. Il est suivi de l'interdiction de porter les effigies confessionnelles et politiques, des tenues militaires et paramilitaires et des cuissards. Ensuite les avertissements, la réduction du temps de combat. Nous signalons que dans l'ensemble même si le règlement est connu force est de reconnaître que quelques éléments ne sont pas encore bien compris ; tels que la rétention de 25% du reliquat du lutteur en cas de retard, après avoir totalisé cinq (05) avertissements au cours d'un combat pour ne citer que ces éléments.

A côté de cette population interrogée, seulement au niveau des amateurs qu'on a enregistré des personnes qui ne sont pas au courant des modifications du règlement.

Tableau n°4 : renvoie à la question n°6, destinée aux techniciens, managers, arbitres, entraîneurs, lutteurs, promoteurs et la question n°5 destinée aux amateurs, et relative à l'appréciation de la réduction du temps de combat.

Populations	Effectifs	Excellent	T. Bien	Bien	A. Bien	Passable	Médiocre
Techniciens	07	02	02	02	00	00	01
Managers	13	03	03	02	02	01	02
Arbitres	14	12	01	01	00	00	00
Entraîneurs	10	03	03	03	00	00	01
Lutteurs	51	19	13	13	00	03	03
Amateurs	82	25	19	13	02	10	13
Promoteurs	01	00	01	00	00	00	00
Total	178	64	42	34	04	14	20
Pourcentage	100%	35,95%	23,59%	19,10	2,24%	7,86%	11,23%

Présentation des résultats :

Nous avons six (06) niveaux d'appréciations.

Population interrogée 178 sujets soit 100%.

Pour l'appréciation excellent 64 personnes sur 178 soit 35,95%.

Pour l'appréciation très bien 42 personnes sur 178 soit 23,59%.

Pour l'appréciation bien 34 personnes sur 178 soit 19,10%.

Pour l'appréciation assez bien 04 personnes sur 178 soit 2,24%.

Pour l'appréciation passable 14 personnes sur 178 soit 7,86%.

Pour l'appréciation médiocre 20 personnes sur 178 soit 11,23%.

Commentaire :

Le tableau n°4 nous montre que la plus grande partie de la population interpellée sur la question est d'accord sur la réduction de la durée du combat.

Pour l'appréciation bien nous avons enregistré 19,10% de la population interrogée.

Pour l'appréciation passable nous avons enregistré 7,86% de la population interrogée.

Cependant, certains de cette population à qui la question est posée pensent autrement. C'est ainsi que nous avons enregistré :

Pour l'appréciation excellent 35,95% de la population interpellée.

Pour l'appréciation très bien 23,59% de la population interpellé.

Pour l'appréciation assez bien 2,24% de la population interpellée.

Pour l'appréciation médiocre 11,23% de la population interpellée.

De nombreuses propositions ont été avancées par la population interrogée. Nous retiendrons quelques unes.

✓ Concernant l'appréciation excellente soit 35,95% :

- « Cela permet aux gens de rentrer tôt chez - eux » ;
- « Cela permet aux lutteurs d'être plus pragmatiques et de mieux gérer les combats » ;
- «Un vrai lutteur doit pouvoir terrasser son adversaire en l'espace de cinq (05) minutes de combat » ;
- « C'est raisonnable et c'est plus difficile de lutter pendant plus de vingt (20) minutes » ;
- « C'est le maximum car sont les sports de combat qui durent plus de dix (10) minutes » ;
- « Quand ça dure ce n'est plus agréable » ;

- « Si la lutte est un sport de combat, donc on doit se référer au temps des sports de combats ».
- ✓ Concernant l'appréciation très bien soit 23,59% :
- « les lutteurs peuvent tenir le coup » ;
 - « parce que les lutteurs prennent du temps hors de l'air du combat » ;
 - « au-delà de dix (10) minutes les lutteurs ne montrent plus de belles choses » ;
 - « c'est difficile de lutter » ;
 - « C'est le maximum pour un sport de combat ».
- ✓ Concernant l'appréciation bien soit 19,10 % :
- « Parce qu'avec l'ancien règlement on a vu pas mal de combats qui sont retardés à cause du temps »;
 - Parce qu'avec les avertissements cela va forcer aux lutteurs de faire vite ;
 - Parce que ce sont des humains et c'est le maximum pour un sport de combat ;
- ✓ Concernant l'appréciation assez bien soit 2,24 % :
- « Pendant le combat les lutteurs se cherchent et réagissent tard ce qui fait que 10 minutes c'est peu pour moi »;
 - « Dix (10) minutes seulement c'est pour dégager le premier souffle ».
- ✓ Concernant l'appréciation passable soit 7,86 % :
- « Parce que plus le combat dure, plus les lutteurs montrent ce dont ils sont capables »;
 - « Parce que la lutte c'est le physique et l'endurance »;
 - « Parce que cela tue le spectacle » ;
 - « Cela ne nous permet pas de se donner à fond ».
- ✓ Concernant l'appréciation médiocre soit 11,23 % :

- « A mon avis il faut laisser les lutteurs lutter jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur »;
- « Les lutteurs s'entraînent plus que cela » ;
- « On ne peut pas payer son argent pour une question de secondes »;
- « Laisser la chance aux plus endurants ».

Tableau n°5 : renvoi à la question n°2, destiné à tous les acteurs, correspondant à leur appréciation sur le retour des quatre (04) appuis

Populations	Effectifs	Excellent	T. Bien	Bien	A .bien	passable	Médiocre
Managers	13	04	01	06	00	00	02
Techniciens	07	00	01	01	02	00	03
Arbitres	14	05	03	03	01	02	00
Entraîneurs	10	01	01	05	01	00	02
Lutteurs	51	04	02	20	00	11	14
Amateurs	82	19	14	13	04	16	16
Promoteurs	01	01	00	00	00	00	00
Total	178	34	22	48	08	29	37
Pourcentage	100%	19,10%	12,35%	26,96%	4,49%	16,29%	20,78%

Présentation des résultats :

Nous avons six niveaux d'appréciation.

Population interrogée 178 sujets soit 100%.

Pour l'appréciation excellente 34 personnes sur 178 soit 19,10%.

Pou l'appréciation très bien 22 personnes sur 178 soit 12,35%.

Pour l'appréciation bien 48 personnes sur 178 soit 26,96%.

Pour l'appréciation assez bien 08 personnes sur 178 soit 4,49%.

Pour l'appréciation passable 29 personnes sur 178 soit 16,29 %.

Pour l'appréciation médiocre 37 personnes sur 178 soit 20,78%.

Commentaire :

Le tableau n°5 montre que la majeure partie de la population interrogée sur la question pense que le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement de la lutte avec frappe est acceptable.

Pour l'appréciation bien nous avons enregistré 26,96% de la population interpellée.

Pour l'appréciation passable nous avons enregistré 16,29 % de la population interpellée.

Par contre certains d'entre eux à qui la question est adressée pensent d'une autre façon. Ainsi nous avons noté :

Pour l'appréciation excellente 19,10 % de la population adressée.

Pour l'appréciation très bien 12,35 % de la population adressée.

Pour l'appréciation assez bien 4,49 % de la population adressée.

Pour l'appréciation médiocre 20,78 % de la population adressée.

De nombreux avis ont été avancés par la population interrogée mais nous retenons quelques uns :

✓ Concernant l'appréciation excellente soit 19,10 % :

- « cela permet aux lutteurs de travailler plus sur la technique pour éviter les erreurs » ;
- « rend beaucoup plus facile la décision arbitrale et donne plus de spectacles aux combats » ;
- « permet de voir la variété des techniques » ;
- « cela améliore le spectacle dans la mesure où on continue de lutter à trois appuis » ;

- « les lutteurs feront preuve de technicité cette année » ;
 - « protège l'intégrité physique du lutteur en lui évitant de prendre des coups dans cette situation de danger » ;
 - « en venant au combat le lutteur marche sur les deux(02) pieds donc au cours du combat s'il se retrouve à quatre appuis, c'est une chute » ;
 - « permet aux faibles d'en profiter face aux lourds » ;
 - « sinon les handicapés moteurs pouvaient lutter ».
- ✓ Concernant l'appréciation très bien soit 12,35 % :
- « cela permet de bien voir sans la caméra » ;
 - « ça règle le problème des arbitres » ;
 - « cela évite les jugements litigieux » ;
 - « cela facilite les chutes ».
- ✓ Concernant l'appréciation bien soit 26,96 % :
- « on ne peut pas faire de balancement de bras à quatre appuis » ;
 - « cela permet aux combats d'aller vite » ;
 - « l'année dernière beaucoup de lutteurs étaient blessés dans cette position » ;
 - « d'autres lutteurs en profitent pour récupérer » ;
 - « cela peut amener des pensées comme : mon marabout est le meilleur » ;
 - « nous les lutteurs nous l'avons réclamé parce que certains rampaient en luttant » ;
 - « il n'y a pas de catégorisation qui favoriserait les faibles ».
- ✓ Concernant l'appréciation assez bien soit 4,49% :
- « cela facilite les chutes » ;
 - « cela diminue le spectacle » ;

- « cela ne permet pas aux lutteurs d'utiliser des techniques au sol » ;
- ✓ Concernant l'appréciation passable soit 16,29% :
- « Diminution de l'attractivité de la lutte et la rend moins spectaculaire » ;
 - « c'était un vœu de la majorité des acteurs de la lutte mais on se rend compte que cela réduit les promesses techniques » ;
 - « les lutteurs se réservent et ne montrent pas grandes choses concernant leur talent » ;
 - « les techniques de risque sont presque pas utilisées » ;
 - Les quatre appuis ne permettent pas aux lutteurs de montrer les aspects techniques de la lutte traditionnelle » ;
 - « les quatre appuis sont fréquents et cela ne sert à rien de payer son ticket pour suivre des combats pareils ».
- ✓ Concernant l'appréciation médiocre soit 20,78% :
- « il faut que le battu soit complètement à terre » ;
 - « les quatre appuis font partie des différents postures permettant aux lutteurs de retrouver leur équilibre » ;
 - « je n'apprécie pas les quatre appuis, on chute parce qu'on est habitué à cette position » ;
 - « on prépare le combat durant des mois et une petite erreur fait qu'on se retrouve dans cette position, et on perd ; c'est trop facile ».

III-2. Attitude, avis et propositions des techniciens, managers, amateurs ,arbitres et promoteurs face aux modifications du règlement de la lutte traditionnelle :

Tableau n°6 : récapitulation des réponses à la question n°3, destinée aux techniciens, managers, arbitres, amateurs et promoteurs, et concernant l'amélioration ou non du spectacle sans dénaturer la lutte traditionnelle avec frappe.

Populations	Effectifs	Améliore		Dénature	
		Oui	Non	Oui	Non
Techniciens	07	03	04	05	02
Managers	13	09	04	02	11
Arbitres	14	11	03	02	12
Amateurs	82	40	42	42	40
Promoteurs	01	01	00	01	00
Total	117	64	53	52	65
Pourcentage	100%	54 ,70%	45,30%	44,45%	55,55%

Présentation des résultats :

A cette question 117 sujets ont été interrogés soit 100%. Concernant l'amélioration du spectacle 54,70% des sujets disent que le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement améliore le spectacle, contre 45,30% des sujets qui sont contre telle affirmation.

Sur la même question 55,55% des sujets soutiennent que les quatre appuis ne dénaturent pas la lutte traditionnelle contre 44,45%.

Commentaire :

Les résultats ont montré que la majeure partie de la population interpellée sur la question est favorable concernant l'amélioration du spectacle. De multiples raisons ont été évoquées. Nous retiendrons quelques unes :

- « Les lutteurs utilisent des techniques extraordinaires pour éviter les quatre appuis » ;
- « cela attire la curiosité des amateurs qui viennent voir l'évolution des lutteurs au plan technique et la variété des techniques » ;
- « le fait que les gens viennent assister aux combats dans les arènes en masse montre que cela améliore le spectacle ».

En effet, la majeure partie des amateurs qu'on a rencontré dans les arènes et qui ont répondu à la question est contre le fait que les quatre appuis améliorent le spectacle.

Sur les amateurs interrogés, les 48,78% soutiennent que cela améliore le spectacle contre 51,21% qui ne sont pas favorables.

De leur côté, les 69,23% des managers interrogés disent que cela améliore le spectacle mais en plus les chutes sont claires. Et 30,76% d'entre eux nous apprennent le contraire, pour eux cela crée quelque fois la confusion.

Sur les arbitres interpellés sur la question, 78,57% affirment que les quatre appuis améliorent le spectacle mais les facilitent également la tâche et aussi il n'y a pas de confusion. 21,42% d'entre eux soutiennent le contraire et signalent que, quelque fois c'est rapide et ils ont des difficultés pour juger. Ils donnent l'exemple du combat opposant **Z.L** (Fass) et **B. K** (Soumbédioune) le 27 Avril 2008 à Ziguinchor.

Cependant, les techniciens interrogés sur la question soit 57,14% disent que les quatre appuis n'améliorent pas le spectacle. Pour ces derniers c'est trop facile. Les 42,85% autres pensent le contraire.

Le promoteur qu'on a eu à interrogé sur la question pense que les quatre appuis améliorent le spectacle. Car les amateurs viennent en masse suivre les combats dans les arènes.

Le plus grand nombre de la population interrogée sur la même question confirme l'hypothèse selon laquelle les valeurs traditionnelles seront respectées. Précisant que les quatre

appuis ne dénaturent pas la lutte traditionnelle. Des raisons multiples ont été avancées. Nous noterons quelques unes :

- « Médoune Khoulé en son temps s'est déclaré battu lorsque sa main a touché le sol quand il a voulu donner un coup de point à son adversaire qui a esquivé » ;
- « on aurait autorisé aux handicapés moteurs de lutter » ;
- « c'était cela la lutte traditionnelle » ;
- « on ne marche pas à deux genoux et deux mains au sol ».

Pour les 48,78% des amateurs à qui la question est posée, affirment que les quatre appuis ne dénaturent pas la lutte traditionnelle, soutenant qu'on ne marche pas dans cette position. Les 51,21% des amateurs n'approuvent pas cette opinion. Pour ces derniers, ils souhaiteraient voir les belles techniques que les lutteurs dévoilent lorsqu'ils sont dans cette position.

En effet, les 85,71% des arbitres interrogés affirment que c'est maintenant que la lutte traditionnelle a retrouvé sa valeur traditionnelle. Non seulement leur tâche est allégée mais les chutes sont claires. Les 14,28% qui font exception disent qu'avec la rapidité des lutteurs, ils ont encore plus de problèmes.

De leur côté, les 84,61% des managers interrogés ont répondu qu'on ne marche pas à quatre appuis ; sinon qu'on aurait autorisé les handicapés moteurs de lutter. Pour ces derniers c'est ce nouveau règlement qui a permis à la lutte traditionnelle de retrouver sa valeur traditionnelle. Et les 15,38% d'entre eux nous apprennent le contraire.

Cependant, les 71,42% des techniciens pensent que les quatre appuis ne font que dénaturer la lutte. Pour ces derniers considérer les quatre appuis comme chute c'est trop facile. Les 28,57% rejoignent la majeure partie des managers.

Pour le promoteur interrogé sur la question, les quatre appuis dénaturent la lutte avec frappe. Selon ce dernier, c'est trop facile.

III-3-Attitude, avis et propositions des entraîneurs et des lutteurs face aux nouvelles modifications du règlement et l'influence des quatre appuis sur la technique des lutteurs :

Tableau n°7: récapitulation des réponses à la question n°2 et n°3, destinée aux entraîneurs et aux lutteurs, et relatives à l'attitude des lutteurs face aux fréquentes modifications du règlement et l'influence des quatre appuis sur leur technique.

Populations	Effectifs	Adaptation		Influence des 4 appuis	
		Oui	Non	Oui	Non
Entraîneurs	10	03	07	03	07
Lutteurs	51	12	39	20	31
Total	61	15	46	23	38
Pourcentage	100%	24,59%	75,40%	37,70%	62,29%

Présentation des résultats :

Relativement à cette question, 61 sujets soit 100% ont été interrogés.

Concernant l'adaptation des lutteurs aux fréquentes modifications du règlement, 24,59% affirment avoir des problèmes d'adaptation contre 75,40% qui confirment qu'ils n'ont pas de problèmes.

Concernant l'influence des quatre appuis sur la technique de ceux-là ; sur les mêmes personnes à qui la question est posée, les 37,70% affirment que les quatre appuis ont une influence sur leur technique contre 62,29% qui confirment que cela n'a aucune influence sur leur technique.

Commentaire :

Les résultats ont montré que 24,59% de la population interrogée sur cette question et concernant l'adaptation des lutteurs aux fréquentes modifications du règlement est favorable. Des raisons multiples ont été avancées :

- « Dès fois en venant au stade pour le combat notre voiture tombe en panne et le CNG de lutte soutire 25% du reliquat du lutteur parce qu'il est arrivé en retard » ;
- « certains lutteurs aiment beaucoup lutter à quatre appuis. c'est à partir de cette position qu'ils montrent des choses extraordinaires. Ils ne sont plus permis et c'est un problème pour eux » ;
- « on calcule beaucoup de choses en même temps et en plus du gazon on glisse facilement » ;
- « il faut de nouvelles techniques pour éviter les quatre appuis » ;
- « les provocations conduisent certains lutteurs à faire des choses interdites et sont sanctionnés » ;
- « chaque année on change le règlement ».

En effet, les 23,52% des lutteurs à qui la question est posée soutiennent qu'ils ont du mal à s'adapter à ce règlement et surtout du fait des quatre appuis mais également de la soustraction de 25% de leur reliquat sans les donner de reçu, en cas de sanction. Par contre les 76,47% confirment qu'ils n'ont aucun problème. Pour ces derniers il suffit de s'entraîner tous les jours afin de développer son répertoire technique pour pouvoir éviter les erreurs précoces.

De leur côté, les 30% des entraîneurs rencontrés, concernant la question affirment que les lutteurs ont des problèmes face à ce règlement. Pour ceux-là les quatre appuis c'est facile vu le temps qu'on met pour préparer un combat. Et 70% d'entre eux disent que les lutteurs ont beaucoup d'expériences pour avoir ce genre de problème et en plus c'est leur métier.

A propos de l'influence des quatre appuis sur la technique des lutteurs. Sur le même nombre d'entraîneurs interpellés sur la question, 37,70% confirment que les quatre appuis ont une influence sur la technique des lutteurs. Les raisons avancées sont nombreuses et variées :

- « les lutteurs sont parfois surpris et se retrouvent déjà à quatre appuis » ;

- « les lutteurs qui offraient de belles techniques à partir de cette position n'ont plus la possibilité » ;
- «on prépare des combats durant des mois, le jour-j, une petite erreur fait qu'on se retrouve à quatre appuis et on perd » ;
- « c'est l'occasion pour les légers d'en profiter face aux lourds grâce à leur technique et leur mobilité » ;
- « on ne montre pas ce dont on est capable de peur que l'on se retrouve à quatre appuis » ;
- « les lutteurs se réservent » ;
- « les lutteurs ont peur d'user les techniques de risque ».

En effet, les 39,21% des lutteurs interpellés sur la question affirment que les quatre appuis ont réellement une influence sur la technique. Ils citent l'exemple du combat opposant **G. B** (Ecurie Fass) et **B. B n°2** (Ecurie Haal poular) le 09 Mars 2008 au stade Léopold Sédar Senghor de Dakar. Par contre 60,78% des lutteurs disent que cela n'a aucune influence sur leur technique.

Cependant, les 70% des entraîneurs confirment que les quatre appuis n'ont aucune influence sur leur technique. Pour ces derniers, ils rythment en fonction du règlement en place. Et les 30% d'entre eux mentionnent que cela a une influence.

III-4-Attitude, avis et propositions des techniciens, managers, amateurs, arbitres et promoteurs sur les litiges et les chutes :

Tableau n°8 : récapitulation des réponses à la question n°4, concernant les promoteurs, techniciens, managers et les arbitres, en rapport avec les litiges.

Populations	Effectifs	Oui	Non
Managers	13	04	10
Arbitres	14	04	10
Techniciens	07	05	02
Promoteurs	01	01	00
Total	35	13	22
Pourcentage	100%	37,15%	62,85%

Présentation des résultats :

Sur cette question 35 sujets ont été interrogés soit 100% ; dont 37,15% pensent qu'on aura plus de litiges cette saison contre 62,85% qui affirment qu'on n'aura pas plus de litiges.

Commentaire :

Les résultats ont montré que la plupart de la population interrogée n'est pas favorable à l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de litiges cette saison .De multiples raisons ont été avancées :

- « Les chutes sont claires » ;
- « Cela facilite l'arbitrage » ;
- « l'application du nouveau règlement est stricte » ;
- « les lutteurs ne trichent plus » ;
- « les arbitres ont le niveau pour gérer les choses » ;

- « sans les quatre appuis dans les critères de terrassement il y aura toujours des problèmes de verdicts ».

En effet, les 23,07% des managers à qui la question est posée, soutiennent l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de litiges cette saison. Pour ces derniers, les lutteurs sont très rapides et cela rend la tâche difficile aux arbitres. C'est l'exemple du combat opposant **Z.L** (Fass) et **B.K** (Soumbédioune) à Ziguinchor le 27 Avril 2008. Et les 76,92% d'entre eux sont contre telle hypothèse.

Pour les arbitres, parmi ceux qu'on a interpellés 28,57% pense qu'il y aura plus de litiges. Ces derniers affirment qu'ils se trompent souvent et croient qu'il y a quatre appuis. Mais après avoir regardé la vidéo, c'est en ce moment qu'ils s'en rendent compte. A coté 71,42% d'entre eux sont contre.

Cependant, les 71,42% des techniciens à qui la question est posée confirment l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de litiges contre 28,57% qui le rejettent.

Le promoteur interpellé, a soutenu l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de litiges. IL donne comme exemple le cas **Z.L** (Fass) et **B.K** (Soumbédioune).

Tableau n°9 : récapitulation d'es réponses à la question n°3, destinée aux amateurs et la question n°4, destinée aux promoteurs, et relative aux chutes.

Populations	Effectifs	Oui	Non
Amateurs	82	69	13
Promoteurs	01	01	00
Total	83	70	13
Pourcentage	100%	84,33%	15 ,66%

Présentation des résultats :

La population interrogée est de 83 personnes soit 100%.

Pour la réponse positive (oui) nous avons enregistré 70 sujets sur 83 soit 84,33%.

Pour la réponse négative (non) nous avons enregistré 13 sujets sur 83 soit 15,66%.

Commentaire :

Les résultats montrent que la majeure partie de la population interrogée sur la question confirme l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de chutes sans litiges cette saison. Les 84,33% des amateurs à qui la question est posée, ont répondu de manière favorable. Avec ce pourcentage très significatif, nous pouvons dès lors affirmer qu'avec le retour des quatre appuis, il y aura plus de chutes. Des raisons multiples ont tenté de justifier cette affirmation mais nous citerons quelques unes :

- « le lutteur dès qu'il est en déséquilibre, il tourne, se met à quatre appuis pour reprendre ses forces mais maintenant ce n'est plus possible » ;
- « les erreurs sont impardonnables » ;
- « il y aura moins de nuls » ;
- « les lutteurs vont enrichir leur répertoire technique qui va leur permettre d'en terrasser facilement » ;
- « les lutteurs sont très engagés et beaucoup plus motivés ».

En effet, 84,14% des amateurs interpellés sur la question ont confirmé l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de chutes cette saison. Pour ces derniers, la tricherie n'est pas possible. Les 15,85% de cette population réfutent cette hypothèse. Leurs arguments sont que non seulement il y aura des confusions avec les quatre appuis comme chute, parce que les lutteurs sont encore beaucoup plus explosifs mais les arbitres sont la cible des lutteurs en cas d'erreur.

Le promoteur à qui la question est posée, a confirmé l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de chutes cette saison. Selon lui, les lutteurs n'ont pas droit à l'erreur à cause des quatre appuis.

III-5- Attitude, avis et propositions des techniciens et des managers sur les nouvelles modifications du règlement :

Tableau n°10: récapitulation des réponses à la question n°6, destinée aux lutteurs et la question n°7 destinée aux autres différents acteurs de la lutte, et concernant le port des protèges dents.

Populations	Effectifs	Oui	Non
Techniciens	07	04	03
Managers	13	04	09
Arbitres	14	06	08
Entraîneurs	10	06	04
Lutteurs	51	28	23
Amateurs	82	64	18
Promoteurs	01	01	00
Total	178	113	65
Pourcentages	100%	63,48%	36,51%

Présentation des résultats :

Le tableau n°8 pose le problème du port des protèges dents lors des combats. A ce propos 178 sujets soit 100% ont été interrogés et 63,48% ont répondu que les lutteurs doivent porter des protèges dents contre 36,51% qui soutiennent que les protèges dents ne sont pas faits pour la lutte.

Commentaire :

A propos de cette question, la majeure partie de la population interrogée connaît l'importance de porter les protèges dents. Des raisons nombreuses et variées ont été avancées. Nous retiendrons quelques unes :

- « Un coup de point directement dans la bouche peut casser les dents du receveur et même blesser le donneur car il ne porte pas de gans » ;
- « cela protégera les dents des lutteurs » ;
- « c'est un sport de combat » ;
- « on ne souhaiterait pas se retrouver à la fin de sa carrière de lutteurs sans dents » ;
- « si la lutte traditionnelle avec frappe est un sport de combat comme la boxe, le karaté etc. où les combattants se protègent les dents pourquoi pas les lutteurs » ;
- « l'intégrité physique des lutteurs est protégé » ;
- « 50% des anciens lutteurs ont perdu leurs dents » ;
- « la bouche est la partie sensible de l'individu, donc elle mérite d'être protégée. On devrait même autoriser les gans pour diminuer les blessures au niveau du visage » ;
- « pour éviter d'être comme Yawou Dial. » ;
- « c'est une nécessité dans la mesure où on protégera l'athlète » ;
- « avec les maladies sanguines, une blessure peut occasionner une contagion ».

Pour ces principaux acteurs de la lutte à savoir les lutteurs, les 54,90% à qui la question est posée disent qu'on devrait exiger aux lutteurs de porter les protèges dents. Pour ces derniers, cela y va de leur santé. A ce propos, « Homère dans l'éducation grecque amenait aux grecs à mépriser une vie longue et terne pour gloire brève et héroïque ». Pour lui, il vaut mieux de vivre peu et bien. Donc il ne sert à rien de se retrouver avec des dents cassées ou sans dents à la fin de sa carrière de lutteur. Et 45,09% d'entre eux soutiennent le contraire. Pour ceux-là les protèges dents concernent les boxeurs, la lutte ne connaît pas une telle chose.

En effet, les 78,04% des amateurs interpellés sur la question sont pour le port des protèges dents. Selon ces derniers, les lutteurs sont avant tout des citoyens. Contre 21,95% qui pensent que les protèges dents c'est européen, que notre culture ne connaît pas cela.

De leur côté, les 60% des entraîneurs à qui la question est adressée affirme que les protèges dents doivent être exigées par le CNG de lutte. De leur point de vu cela va de la sécurité des lutteurs. Et les 40% ne seraient pas d'accord du port des protèges dents.

A coté, sur les techniciens interpellés sur la question, les 57,14 % seraient heureux de voir les lutteurs porter des protèges dents. Par contre 42,85% d'entre eux soutiennent que porter des protèges dents ne fera que dénaturer la lutte traditionnelle avec frappe.

Cependant, parmi les managers interpellés, seulement 30,76% sont pour, contre 69,23%. Pour ceux-là, les protèges ne sont pas faits pour les lutteurs.

De leur part les 42,85% des arbitres interrogés confirment la nécessité de porter des protèges dents contre 57,14% qui ne les acceptent pas.

Pour le promoteur interpellé sur la question, le port des protèges dents est une nécessité dans la mesure où les lutteurs seront protégés.

Tableau n°11 : récapitulation des réponses à la question n°5 destinée aux techniciens, arbitres et aux managers, et relative aux critères de validation d'une chute dans un combat de lutte avec frappe.

Populations	Effectifs	Lutteur est assis sur les fesses	Tête du lutteur touche le sol	Lutteur à quatre appuis	Lutteur allongé sur le coté	Lutteur a le dos au sol
Arbitres	13	13	13	13	13	13
Techniciens	07	07	07	07	07	07
Managers	13	13	13	13	13	13
Total	33	33	33	33	33	33
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Présentation des résultats :

Population interrogée, 33 personnes soit 100%.

Sur les réponses obtenues nous avons :

Le lutteur est assis sur les fesses :

33 personnes sur les 33 l'ont cité soit 100%.

La tête du lutteur touche le sol :

33 personnes sur les 33 l'ont cité soit 100%.

Le lutteur a deux genoux et deux mains au sol (4 appuis):

33 personnes sur les 33 l'ont cité soit 100%.

Le lutteur est allongé sur le coté :

33 personnes sur les 33 l'ont cité soit 100%.

Le lutteur est tombé sur le dos :

33 personnes sur les 33 l'ont cité soit 100%.

Commentaire :

Le tableau n°11 nous montre quand est-ce qu'une chute est validée dans un combat de lutte avec frappe. Ainsi les 33 sujets à qui la question est posée, soit 100% confirment qu'une chute est validée dans un combat de lutte avec frappe lorsque :

- Le lutteur est assis sur les fesses ;
- La tête du lutteur touche le sol ;
- Le lutteur a deux genoux et deux mains au sol ;
- Le lutteur est allongé sur le coté ;
- Le lutteur tombe sur le dos.

En effet, ces différents acteurs ont mentionné en plus d'autres formes de chutes dans un combat de lutte avec frappe comme :

- ✓ Le ventre du lutteur au sol ;
- ✓ Le lutteur s'assoit sur ses talons ;
- ✓ Par décision médicale en cas de blessure.
- ✓ Par disqualification.

Tableau n°12 : récapitulation des réponses à la question n°5, destinée aux lutteurs et aux entraîneurs, et relative à leurs propositions par rapport aux modifications du règlement.

Populations	effectifs	réponses
Lutteurs	51	36
Entraîneurs	10	10
Total	61	46
Pourcentages	100%	75,40%

Présentation des résultats :

Population interrogée 61 sujets soit 100%.

Nombres de réponses obtenues 46 sur 61 sujets interrogés soient 75,40%.

Commentaire :

Dans ce tableau n°12, la majorité de la population à qui la question est adressée, a apporté des réponses. Cette population représente 75,40% de la population interpellée. Ainsi nous retiendrons les réponses les plus importantes :

- ❖ « Le CNG doit supprimer les quatre appuis » ;
- ❖ « Permettre à tous les lutteurs d'avoir au moins deux combats dans la saison car on ne peut pas voir un lutteur disputer 03 combats dans la saison alors que à coté beaucoup de lutteurs n'en dispute le moindre combat » ;

- ❖ « Accorder à défaut de supprimer les quatre appuis 30 à 40 secondes aux lutteurs qui se retrouveraient dans cette position afin qu'ils puissent se ressaisir, au de là on peut maintenant accorder la victoire à l'autre » ;
- ❖ « Donner un reçu aux lutteurs au cas où leur reliquat a été coupé en cas de sanction, qui puisse expliquer les raisons » ;
- ❖ « laisser les lutteurs choisir leur manager » ;
- ❖ « Nous conseillons au CNG de prendre en compte les réclamations des lutteurs » ;
- ❖ «Le CNG doit convoquer les entraîneurs des écuries quand il a besoin de revoir le règlement afin qu'ils puissent ensemble s'échanger les idées » ;
- ❖ «Inviter les techniciens des différentes écuries pour qu'ils travaillent ensemble. Parce que les techniciens vivent les problèmes des lutteurs » ;
- ❖ « Il doit également permettre aux entraîneurs et aux techniciens d'enregistrer sur liste les besoins et les problèmes des lutteurs, entraîneurs et les techniciens afin qu'on puisse trouver des solutions pour permettre le développement de la lutte traditionnelle » ;
- ❖ « Les arbitres doivent revoir leurs façons d'arbitrer » ;
- ❖ « On devrait donner la victoire lorsque après le temps réglementaire quand deux lutteurs n'arrivent pas à se départager, à celui qui a beaucoup plus pris l'initiative d'attaquer » ;
- ❖ « Au cours d'un combat, le lutteur après avoirs totalisé trois (03) avertissements, cela ne devrait pas entraîner la rétention de son reliquat mais plutôt, il doit perdre seulement le combat ».

COMMENTAIRE DES RESULTATS :

▪ Le niveau de connaissance du règlement:

La question n°1, tenant compte l'avis des managers, techniciens, arbitres, entraîneurs, lutteurs, amateurs et promoteurs sur les modifications du règlement, nous retenons globalement que ces différents acteurs maîtrisent mieux les quatre appuis et l'interdiction de porter des tenues militaires et paramilitaires, et les effigies confessionnelles et politiques.

La question n°5, tenant compte l'avis des arbitres, techniciens et managers sur leur niveau de connaissance des critères de validation d'une chute dans un combat de lutte avec frappe, nous retenons que les 100% des sujets interpellés maîtrisent les critères de terrassement.

▪ Le niveau d'appréciation du retour des quatre appuis et la réduction de la durée du combat :

La question n°2, tenant compte l'avis des managers, lutteurs, entraîneurs, arbitres, amateurs, promoteurs et techniciens sur le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement, nous retenons que les 62,68% de la population interpellée affirment que les quatre appuis protègent les lutteurs. Car ils n'ont pas de garde dans cette position. Ils règlent le problème des arbitres et écartent les jugements litigieux. Contre 37,28%, pour ces derniers, cela diminue l'attractivité de la lutte et la rend moins spectaculaire. Ils soulignent également que les quatre appuis font parti des postures permettant aux lutteurs de retrouver leur équilibre.

La question n°6, tenant compte l'avis des managers, techniciens, arbitres, entraîneurs, lutteurs, amateurs et promoteurs sur la réduction de la durée du combat, nous retenons globalement que les 80,76% des acteurs interpellés pensent que la réduction du temps de combat à deux fois dix minutes inter coupés de trois minutes de pauses, c'est une bonne chose. Pour eux avec l'ancien règlement on a vu pas mal de combats qui ont été retardés à cause du temps. Ils indiquent que les lutteurs sont des humains et c'est le maximum de temps pour un sport de combat. Précisant ainsi que c'est difficile de lutter. Par contre les 19,19% de ces acteurs pensent que plus le combat dure, plus les lutteurs montrent ce dont ils sont capables. Ces derniers de préciser que la lutte demande des lutteurs endurant et prêts physiquement.

- **Les avis et attitudes par rapport à l'amélioration ou non du spectacle sans dénaturer la lutte traditionnelle avec frappe du fait du retour des quatre appuis**

La question n°3, tenant compte des avis et des propositions des managers, techniciens, arbitres, amateurs et des promoteurs sur l'amélioration ou non du spectacle sans dénaturer la lutte traditionnelle, nous retiendrons que la majeure partie de la population interpellée soit 51,31% est favorable concernant l'amélioration du spectacle. Ces derniers affirment qu'ils viennent voir les techniques extraordinaires que les lutteurs utilisent pour éviter les quatre appuis. Ils précisent également que le public est attiré par la variété des techniques dévoilées par les lutteurs. Contre 45,68% qui soutiennent que les quatre appuis n'améliorent pas le spectacle. Pour ces derniers c'est trop facile et cela diminue l'attractivité de la lutte et la rend moins spectaculaire.

Sur cette même question 55,55% de la population interrogée ont confirmé l'hypothèse selon laquelle les valeurs traditionnelles seront respectées, avec le retour des quatre appuis. Ils soutiennent que la personne ne marche pas à quatre appuis ; sinon on aurait autorisé les handicapés moteurs de lutter. Ils rappellent le cas « **Médoune Khoulé** » qui s'est déclaré battu lorsque sa main a touché le sol en voulant donner un coup de point à son adversaire « **Diéri Sadio** » qui a esquivé. Par contre 44,45% de cette population infirment cette hypothèse. Pour ceux-là les quatre appuis dénaturent la lutte traditionnelle. Mentionnant que c'est facile et que les lutteurs dans cette position utilisaient des techniques extraordinaires.

- **Les avis, attitude et propositions par rapport aux chutes et aux litiges**

La question n°4, tenant compte l'avis des managers, arbitres, techniciens et des promoteurs à propos des litiges avec le retour des quatre appuis pour la saison 2007/2008, nous retiendrons globalement que 35,29% de la population interrogée pensent qu'on aura plus de litiges cette saison. Pour ces derniers, les lutteurs sont beaucoup plus explosifs et cela crée la confusion. Contre 64,70% qui ne sont pas favorables à l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de litiges cette saison. Selon ce groupe, largement supérieur au premier, l'arbitrage est facilité ; les chutes sont claires ; les lutteurs ne trichent plus et sans les quatre appuis dans les critères de terrassement, il y aura toujours des problèmes de verdict.

La question n°3 et n°4, tenant compte l'avis des amateurs et des promoteurs sur les chutes. Nous retiendrons que 84,14% de la population interrogée confirment l'hypothèse selon laquelle il y aura plus de chutes sans litiges cette saison. Avec ce pourcentage très significatif, nous pouvons

des lors affirmer qu'avec le retour des quatre appuis, il y aura plus de chutes. Car les erreurs sont impardonnables ; les lutteurs sont très engagés et beaucoup plus motivés. Contre 15,85% de la population interpellés qui rejettent cette hypothèse. Leur argument est que non seulement il y aura des confusions surtout avec les quatre appuis mais les arbitres sont la cible des lutteurs en cas d'erreurs.

▪ **Les avis, attitude et propositions des uns et des autres par rapport aux modifications :**

La question n°2, tenant compte l'avis des entraîneurs et des lutteurs sur l'attitude des lutteurs face aux fréquentes modifications du règlement, nous retenons globalement que 24,59% de ces différents acteurs interpellés affirment qu'ils ont des problèmes d'adaptation face à ce nouveau règlement. Ils notent que chaque année on change le règlement et en plus, ils calculent beaucoup de choses en même temps (avertissement, 4 appuis, les erreurs) et d'autant plus avec le gazon, ils glissent facilement. Par contre, 75,40 % affirme n'avoir aucun problème. Pour ces derniers, il suffit de s'entraîner tous les jours afin de développer son répertoire technique et de respecter le règlement comme il se doit.

La question n° 3, tenant compte l'avis des entraîneurs et des lutteurs à propos de l'influence des quatre appuis sur la technique des lutteurs, nous retenons globalement que 37,70% des acteurs interpellés soutiennent que les quatre appuis ont une influence sur la technique des lutteurs. Pour ces derniers, ils font que les lutteurs se réservent ; ont peur d'user des techniques de risque. Ils signalent qu'ils préparent des combats durant des mois, le jour venu, une petite erreur fait qu'ils se retrouvent à quatre appuis et ils perdent. Contre 72,29% qui affirment que les quatre appuis n'ont aucune influence sur leur technique. Ceux -là nous laissent entendre qu'ils rythment à chaque fois avec le règlement en place. Ils mettent tout le sérieux parce que c'est leur métier.

La question n°5, tenant compte des propositions des entraîneurs et des lutteurs par rapport aux modifications du règlement, nous retenons essentiellement que 75,40% des sujets interpellés ont tenté d'apporter des propositions. Ainsi :

« Le CNG de lutte doit permettre à tous les lutteurs d'avoir au moins un à deux combats dans la saison car on ne peut pas voir un lutteur combattre trois fois dans la saison alors que à coté beaucoup n'en n'ont pas le moindre combat ».

« Je prie que le CNG accorde 30 à 40 secondes aux lutteurs qui se trouveraient dans la position des quatre appuis pour qu'ils puissent se ressaisir, au delà on peut donner la victoire à l'autre ».

« Le CNG doit donner un reçu, au lutteur au cas où son reliquat a été coupé en cas de sanction, qui expliquerait les raisons ».

« Le CNG doit supprimer les quatre appuis et interdire de donner des coups lorsqu'un lutteur est dans cette position ».

« Le CNG doit laisser au lutteur de choisir son propre manager ».

La question n°7, tenant compte l'avis des managers, techniciens, arbitres, entraîneurs, lutteurs, amateurs et promoteurs sur la nécessité de porter des protèges dents, nous retenons que les 63,27% des différents acteurs interpellés, connaissent l'importance de porter des protèges dents. Ils mentionnent que si la lutte traditionnelle avec frappe est un sport de combat comme le karaté, la boxe etc. où les combattants se protègent les dents, pourquoi pas les lutteurs. Nous informant également que les 50% des anciens lutteurs ont perdu leurs dents Contre 36,72%, selon ces derniers, les protèges dents sont destinés aux boxeurs et c'est une culture occidentale. La nôtre ne connaît pas cette chose.

CHAPITRE IV : PERSPECTIVES- RECOMMENDATIONS

CHAPITRE IV : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

Sport de contact, la lutte sénégalaise dans l'une de ses formes intègre en plus la boxe d'où l'appellation de « lutte avec frappe ».

Elle est aujourd'hui devenue une discipline professionnelle capable de hisser le rang socio économique de l'individu. Elle apporte des millions de francs depuis sa professionnalisation.

Cette forme de lutte rencontre d'énormes difficultés qui nous poussent à apporter quelques propositions dans l'objectif de mieux la gérer, développer et promouvoir la lutte sénégalaise dans sa globalité.

D'abord, il faudrait que les spécialistes revoient le règlement. En ce sens nous voulons dire, interdire le fait que les lutteurs dès que l'arbitre siffle pour le démarrage du combat. Ils lèvent le bras pour demander à l'arbitre d'arrêter momentanément le combat parce qu'ils vont faire quelque chose.

Ensuite, il s'agira de revoir les critères de terrassement car c'est facile de déclarer un lutteur battu quand il se retrouve à quatre appuis au sol. Il serait préférable d'interdire les coups dès qu'un lutteur est dans cette position.

Avec le nombre de lutteurs qui ne cesse d'augmenter, le CNG de lutte doit initier un mini championnat. En effet, avec le Championnat de Lutte Avec Frappe (CLAF) de Gaston Mbengue, si le CNG initie ce mini championnat, cela va permettre aux lutteurs qui tirent pour les préliminaires de lutter d'au moins deux fois dans la saison. Et à partir de ce championnat les meilleurs évolueront la saison prochaine dans le CLAF. Ce qui va grandement contribuer au développement de la lutte sénégalaise.

De même, le CNG doit activer le dossier du projet de construction de l'arène nationale car, comme nous le voyons surtout avec les grands combats, les lutteurs glissent à cause du gazon. Cela va permettre à cette structure d'être indépendante et d'utiliser l'argent qui va servir de frais d'organisation pour les stades à d'autres fins.

La rétention de 25% du reliquat du lutteur doit être suivi d'un reçu explicatif des raisons pour lesquelles, il y a eu soustraction de 25% du reliquat du lutteur pour éviter d'autres comportements du côté des lutteurs.

Le CNG de lutte doit exiger le port des protèges dents. S'il opte pour la modernisation de la lutte comme nous le constatons et s'il classe la lutte avec frappe dans les sports de combat ; il doit l'exiger afin de protéger les athlètes comme dans tous les sports de combat.

Enfin, si le CNG opte pour la modernisation de la lutte, comme nous le montre l'exemple du combat opposant **Z.L** (Fass) et **B.K** (Soumbédioune) à Ziguinchor le 27 Avril 2008. C'est-à-dire annuler le verdict donné par l'arbitre après une étude du combat sur vidéo ; le CNG doit à la place des sacs qui délimitent l'aire de combat, mettre une bâche circulaire d'un mètre de large et de couleur blanche pour limiter l'aire de combat. Car les sacs occasionnent quelques fois des chutes qui ne devraient pas être.

Nous voyons que le règlement tel que modifié et fait à Dakar le 1^{er} septembre 2007, est accepté presque dans sa totalité, sauf que, il fait quelque fois l'objet de contestation, de quelques acteurs de la lutte à cause des quatre appuis. Si ce règlement s'avère être le meilleur, c'est grâce à la bonne approche méthodologique des experts qui composent le CNG de lutte.

CONCLUSION

CONCLUSION :

Notre étude a porté sur les modifications du règlement de la lutte traditionnelle avec frappe intervenues en octobre 2007.

Nous avons procédé à une observation et une analyse de 178 sujets et de 51 combats du Championnat de Lutte Avec Frappe (CLAF), et des grands combats de la saison 2007/2008. L'enquête auprès des différents acteurs de la lutte (managers, arbitres, techniciens, entraîneurs, lutteurs, promoteurs et amateurs) sur les conséquences des nouvelles modifications du règlement nous a permis de dégager la perception, les avis et les attitudes favorables ou non de ces derniers face à ces modifications.

Concernant le niveau de connaissance du règlement, ces différents acteurs ne le maîtrisent pas bien. Ils connaissent mieux l'interdiction de porter les tenues militaires et paramilitaires, les effigies confessionnelles et politiques.

A propos de l'appréciation du retour des quatre appuis dans les critères de terrassement et la réduction du temps de combat, les avis sont différents. Les 62,68% de la population interpellée sur la question confirment que les quatre appuis protègent les lutteurs et allègent la tâche aux arbitres. Contre 37,28% qui pensent le contraire pensant que cela diminue l'attractivité de la lutte et la rend moins spectaculaire.

Concernant la réduction de la durée des combats 80,76% des acteurs sont favorables à la réduction contre 19,19%.

A propos de l'amélioration ou non du spectacle sans dénaturer la lutte traditionnelle, 51,31% de la population interpellée est favorable contre 45,68% qui pensent que les quatre appuis n'améliorent pas le spectacle.

Concernant la dénaturation de la lutte traditionnelle 55,55% des acteurs ont confirmé l'hypothèse selon laquelle les valeurs traditionnelles seront respectées contre 44,45% qui l'ont réfuté.

Sur l'attitude des lutteurs face aux fréquentes modifications du règlement et l'influence des quatre appuis sur leur technique : 24,59% des acteurs interpellés affirment qu'ils ont des problèmes d'adaptations aux fréquentes modifications du règlement contre 75,40% qui confirment n'avoir aucun problème avec ces fréquentes modifications du règlement.

En ce qui concerne l'influence des quatre appuis sur leur technique ; 37,70% des acteurs soutiennent que les quatre appuis ont une influence sur leur technique contre 62,29% qui soutiennent le contraire.

L'hypothèse selon laquelle il y aura plus de litiges cette saison avec le retour des quatre appuis : 35,29% des sujets interpellés l'ont confirmé contre 64,70% qui l'ont rejeté.

L'hypothèse selon laquelle il y aura plus de chutes sans litiges cette saison, 84,14% des acteurs interpellés l'ont confirmé contre 15,85% qui l'ont rejeté.

Sur l'obligation ou non de porter des protèges dents : 63,27% des sujets à qui la question est posée ont confirmé la nécessité et l'importance de porter les protèges dents contre 36,72% qui ne les acceptent pas.

Concernant l'observation et l'analyse des combats, nous avons enregistré 51 combats dont 05 sont terminés par des chutes sur quatre appuis dont 01 sur quatre appuis contesté et après une réclamation, ce combat est considéré comme match nul.

Quand bien même qu'il ait consensus au niveau du CNG de lutte concernant le règlement, les résultats nous montrent qu'entre les autres différents acteurs de la lutte il y a des divergences.

Nous recommandons « la catégorisation » pour une meilleure gestion, un développement et une promotion de la lutte sénégalaise.

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

BIBLIOGRAPHIE :

- 1. GUEYE. M** – Lutte traditionnelle Sérère à Joal Fadiouth : étude des règles et des techniques pour une meilleur contribution à son développement – 2004 – 2005.
- 2. Petrov. R** – (1984) – Lutte libre et lutte gréco-romaine, édition Fila, Lausanne – page 17 – 20.
- 3. Faye. V-** Lutte traditionnelle, son importance, sa signification en fonction des habitus ethniques au Sénégal – Mémoire de Maîtrise INSEPS 1984 – page 7.
- 4. BIDIAR** – Lutte traditionnelle avec frappe à Dakar : quelles perspectives – Mémoire de Maîtrise INSEPS Dakar 1980, page 8.
- 5. Ndiaye** – Colloque sur la lutte traditionnelle Sérère – INSEPS Dakar les 17 et 18 Mai 1980.
- 6. Ndour .CT** – Connaissance minimale en lutte INSEPS, 1997.
- 7. Document du règlement d'arbitrage de la lutte avec frappe – 2007/2008.**
- 8. Maître Djibril SECK** – Cours de combat de Licence INSEPS – 2007.
- 9. Dossier documentaire de Tidiane TOURE, Amadou CAMARA, Youssouph MANE** – Passage de la lutte traditionnelle à la lutte olympique.
- 10. Dictionnaire Universel 2^{ème} édition Paris, Aupel – Edicef, 1988 pages 1012.**
- 11. Manuel de lutte africaine Tome 2.**
- 12. Journal Sunu Lamb** – Le quotidien des arènes sénégalaises n°562 et n°705.
- 13. Pierre TABERNA et Charles KOUYOS-** Enseignement de la lutte (lutte libre et lutte gréco-romaine) édition Vigot, 1987.
- 14. Lutte olympique et boxe olympique -** Traitement didactique : Approche d'une certaine complexité – 1986.
- 15. CONFESJES** – Manuel de lutte africaine Tome 2- Secrétariat Général – B.P :3314 Dakar (Sénégal).
- 16. Didier FAVORI** – Cours de lutte, lutte libre, lutte gréco-romaine, lutte féminine édition VECCHI S.A, 52, Rue Montmartre 75002 Paris.
- 17. Frédéric RUBIO Professeur EPS** – Approche Didactique des sports de combat.

ANNEXES

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport

(INSEPS)

Tel : 823 33 84 BP : 3256 Dakar

Kalifa Coly Etudiant en Maîtrise S.T.A.P.S

Tel : 774320305

Année académique 2007 /2008

Questionnaire : Aux Promoteurs

Le questionnaire rentre dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise.

Quel est votre statut ?

.....

1. Etes-vous au courant des nouvelles modifications qui ont été apportées à la lutte traditionnelle avec frappe ?

Oui

Non

- Si oui les quelles ? (cochez les cases concernées)

Le retour des quatre appuis

La réduction du temps du combat

La passivité

Le port du cuissard

Le port des protèges dents

Le port des effigies confessionnelles et politiques

Le port des tenues militaires et paramilitaires.

Les avertissements.

Saisir les parties sexuelles de son adversaire.

Autres

.....
.....

2. Comment appréciez-vous le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement au niveau de la lutte traditionnelle avec frappe au Sénégal ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien A. Bien

Passable Médiocre

- Justifiez votre réponse.....

3. Est-ce que le retour des quatre appuis :

- améliore le spectacle de la lutte traditionnelle sénégalaise avec frappe ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

- dénature la lutte traditionnelle sénégalaise avec frappe ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

4. A votre avis, est-ce qu'il y aura plus de litiges cette saison ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

5. Selon vous, est-ce qu'il y aura plus de chutes ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

6. Comment appréciez-vous la réduction de la durée du combat ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien A. Bien

Passable Médiocre

- Justifiez votre choix.....

7. Le port des protèges dents est-il obligatoire ?

Oui Non

- Pourquoi ?.....

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport

(INSEPS)

Tel ; 8233384

BP : 3256 Dakar

Kalifa Coly Etudiant en Maîtrise STAPS

Tel ; 774320305

Année académique 2007/2008

Questionnaire : Aux managers

Le questionnaire rentre dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise en STAPS.

Quel est votre statut ?

.....

1. Êtes-vous au courant des nouvelles modifications qui ont été apportées à la lutte traditionnelle avec frappe ?

Oui

Non

- Si oui les quelles ? (cochez les cases concernées)

Le retour des quatre appuis

La réduction du temps du combat

La passivité

Le port du cuissard

Le port des protèges dents

Le port des effigies confessionnelles et politiques

Le port des tenues militaires et paramilitaires.

Les avertissements.

Saisir les parties sexuelles de son adversaire.

Autres

.....
2. Comment appréciez-vous le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement au niveau de la lutte traditionnelle avec frappe au Sénégal ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien
A. Bien Passable Médiocre

Justifiez votre

réponse.....

3. Est- ce que le retour des quatre appuis :

- améliore le spectacle ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

dénature la lutte traditionnelle sénégalaise avec frappe ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

4. A votre avis, est-ce qu'on aura plus de litiges cette saison ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

5. Quels sont les critères de validation d'une chute dans un combat de lutte avec frappe ?

- a)
- b)
- c)
- d)
- e)

6. Comment appréciez-vous la réduction de la durée du combat ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien A. Bien

Passable Médiocre

- Justifiez votre choix.....

7. Le port des protèges dents est-il obligatoire ?

Oui Non

- Pourquoi ?.....
.....

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport
(INSEPS)

Tel : 8233384 BP : 3256 Dakar

Kalifa Coly Etudiant en Maîtrise STAPS

Tel : 774320305

Année académique 2007/2008

Questionnaire : Aux techniciens

Le questionnaire rentre dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise en STAPS.

Quel est votre statut ?

.....

1. Etes-vous au courant des nouvelles modifications qui ont été apportées à la lutte traditionnelle avec frappe ?

Oui Non

• Si oui les quelles ? (cochez les cases concernées)

- Le retour des quatre appuis
- La réduction du temps du combat
- La passivité
- Le port du cuissard
- Le port des protèges dents
- Le port des effigies confessionnelles et politiques
- Le port des tenues militaires et paramilitaires.
- Les avertissements.
- Saisir les parties sexuelles de son adversaire.
- Autres

.....

2. Comment appréciez-vous le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement au niveau de la lutte traditionnelle avec frappe au Sénégal ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien A. Bien

Passable Médiocre

- Justifiez votre réponse.....

.....

3. Est-ce que le retour des quatre appuis :

- améliore le spectacle ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

- Dénature la lutte traditionnelle sénégalaise avec frappe ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

4. A votre avis, est ce qu'on aura plus de litiges cette saison ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

5. Quels sont les critères de validation d'une chute dans un combat de lutte avec frappe ?

a).....

b).....

c).....

d).....

e).....

6. Comment appréciez-vous la réduction de la durée du combat ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien A. Bien

Passable Médiocre

- Justifiez votre choix.....

.....

7. Le port des protèges dents est-il obligatoire ?

Oui

Non

- Pourquoi ?.....
.....
.....

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

(INSEPS)

Tel : 8233384

BP : 3256 Dakar

Kalifa Coly Etudiant en Maîtrise STAPS

Tel : 774320305

Année académique 2007/2008

Questionnaire : Aux entraîneurs

Le questionnaire rentre dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise en STAPS.

1. Etes-vous au courant des nouvelles modifications qui ont été apportées à la lutte traditionnelle avec frappe ?

Oui

Non

- Si oui les quelles ? (cochez les cases concernées)

Le retour des quatre appuis

La réduction du temps du combat

La passivité

Le port du cuissard

Le port des protèges dents

Le port des effigies confessionnelles et politiques

Le port des tenues militaires et paramilitaires.

Les avertissements.

Saisir les parties sexuelles de son adversaire.

Autres

.....

2. Comment appréciez- vous le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement de la lutte traditionnelle avec frappe au Sénégal ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien A. Bien

Passable Médiocre

• Justifiez votre réponse.....

3. A votre avis, est ce que les lutteurs ont des problèmes d'adaptation aux fréquentes modifications du règlement ?

Oui Non

• Si oui comment ?.....

• Si non pourquoi ?.....

4. En tant qu'entraîneur est-ce que le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement n'a pas d'influence sur la technique des lutteurs ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

5. Que proposeriez-vous par rapport à ces modifications en tant que entraîneur ?

.....
.....

6. Comment appréciez-vous la réduction de la durée du combat ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien

A. Bien Passable Médiocre

- Justifie votre choix ?.....
.....

7. Le port des protèges dents est-il obligatoire ?

Oui

Non

- Pourquoi ?.....
.....

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

(INSEPS)

Tel : 8233384

BP : 3256 Dakar

Kalifa Coly Etudiant en Maîtrise STAPS.

Tel : 774320305

Année académique 2007/2008

Questionnaire : aux Lutteurs

Le questionnaire rentre dans cadre d'un Mémoire de Maîtrise en STAPS.

1. Etes-vous au courant des nouvelles modifications qui ont été apportées à la lutte traditionnelle avec frappe ?

Oui Non

- Si oui les quelles ? (cochez les cases concernées)

Le retour des quatre appuis

La réduction du temps du combat

La passivité

Le port du cuissard

Le port des protèges dents

Le port des effigies confessionnelles et politiques

Le port des tenues militaires et paramilitaires.

Les avertissements.

Saisir les parties sexuelles de son adversaire.

Autres.....

2. Comment appréciez –vous le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement de la lutte traditionnelle avec frappe au Sénégal ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien

A. Bien Passable Médiocre

- Justifiez votre choix.....

3. Est-ce que vous avez des problèmes d'adaptation aux fréquentes modifications du règlement ?

Oui Non

- Si oui comment ?.....

.....

- Si non pourquoi ?.....

4. En tant que pratiquant, est ce que le retour des quatre appuis a une influence sur la technique ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

.....

5. Que proposeriez-vous par rapport à ces modifications en tant que lutteur ?

.....

6. Comment appréciez-vous la réduction de la durée du combat ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien

A. bien Passable Médiocre

- Justifiez votre choix ?.....

7. Le port des protèges dents est-il obligatoire ?

Oui Non

- Pourquoi ?.....
.....

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

(INSEPS)

Tel : 8233384

BP : 3256 Dakar

Kalifa Coly Etudiant en Maîtrise STAPS

Tel : 774320305

Année académique 2007/2008

Questionnaire : aux Amateurs

Le questionnaire rentre dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise en STAPS.

1. Etes-vous au courant des nouvelles modifications qui ont été apportées à la lutte traditionnelle avec frappe ?

Oui

Non

- Si oui les quelles ? (cochez les cases concernées)

Le retour des quatre appuis

La réduction du temps du combat

La passivité

Le port du cuissard

Le port des protèges dents

Le port des effigies confessionnelles et politiques

Le port des tenues militaires et paramilitaires.

Les avertissements.

Saisir les parties sexuelles de son adversaire.

Autres

.....
.....

2. Comment appréciez-vous le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement de la lutte traditionnelle avec frappe au Sénégal ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent

T. Bien

Bien

A. Bien

Passable

Médiocre

- Justifiez votre réponse.....

3. Est-ce que le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement :

- améliore le spectacle ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....
.....

- dénature la lutte traditionnelle sénégalaise avec frappe ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....
.....

4. A votre avis, est ce qu'on aura plus de chutes cette saison ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....

Comment appréciez-vous la réduction de la durée du combat ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent

T. Bien

Bien

A. Bien

Passable

Médiocre

- Justifiez votre choix.....

5. Le port des protèges dents est-il obligatoire ?

Oui

Non

- Pourquoi ?.....

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport

(INSEPS)

Tel : 823 33 84

BP : 3256 Dakar

Kalifa Coly Etudiant en Maîtrise STAPS

Tel : 774320305

Année académique 2007/2008

Questionnaire : Aux arbitres

Le questionnaire rentre dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise STAPS.

Quel est votre statut ?

.....

1. Etes-vous au courant des nouvelles modifications qui ont été apportées à la lutte traditionnelle avec frappe ?

Oui

Non

- Si oui les quelles ? (cochez les cases concernées)

Le retour des quatre appuis

La réduction du temps du combat

La passivité

Le port du cuissard

Le port des protèges dents

Le port des effigies confessionnelles et politiques

Le port des tenues militaires et paramilitaires.

Les avertissements.

Saisir les parties sexuelles de son adversaire.

Autres

.....

2. Comment appréciez-vous le retour des quatre appuis dans les critères de terrassement au niveau de la lutte traditionnelle avec frappe au Sénégal ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien A. Bien
Passable Médiocre

• Justifiez votre réponse.....

3. Est-ce que le retour des quatre appuis :

• améliore le spectacle ?

Oui Non

Pourquoi ?.....
dénature la lutte traditionnelle sénégalaise avec frappe ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

4. A votre avis, est ce qu'on aura plus de litiges cette saison ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

5. Quels sont les critères de validation d'une chute dans un combat de lutte avec frappe ?

- a).....
- b).....
- c).....
- d).....
- e).....

6. Comment appréciez-vous la réduction de la durée du combat ?

(Cochez la case de votre choix)

Excellent T. Bien Bien A. Bien

Passable Médiocre

- Justifiez votre choix.....
.....

7. Le port des protèges dents est-il obligatoire ?

Oui Non

Pourquoi ?.....